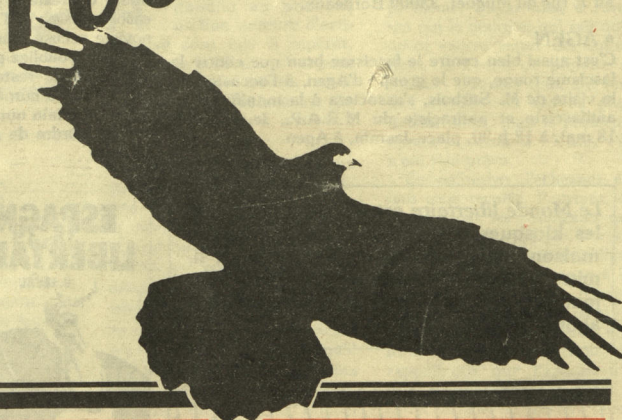


le monde **Libertaire**

Organe de la FÉDÉRATION ANARCHISTE adhérente à l'I.F.A. N°531 JEUDI 17 MAI 1984 8,00 F

contre l'étatisme et le libéralisme la troisième voie: l'Anarchisme



DÉFENSE CIVILE

Face au désastre
d'une guerre nucléaire,
quelle défense
pour les populations ?

PAGE 5



SYNDICALISME

De Montholon à la
préfecture : Chèreque,
un nouveau messie
pour la Lorraine ?

PAGE 4



BUDGET 85

Mitterrand et la question sociale
...ou comment rentrer
dans les rangs
du capitalisme libéral.

PAGE 12

FOP 2520

communiqués

• CHELLES

Nous informons les sympathisants de la Fédération anarchiste et tous ceux qui veulent prendre contact avec le groupe, que des permanences sont assurées tous les mercredis, de 15 h à 18 h, et les dimanches, de 10 h à 12 h, au local du groupe : 1 bis, rue Emile, 77500 Chelles (près de la gare).

• NANTES

Le groupe libertaire nantais informe les personnes de la région qu'il assure une vente du M.L. tous les samedis matin, de 11 h à 13 h, au marché de Talensac (en bas du marché).

De plus, le groupe tient ses permanences tous les premiers et troisièmes samedis du mois, de 14 h à 16 h, au 32, quai Malakoff, 44000 Nantes.

Toutes les personnes, dont la sensibilité ou les idées rejoignent celles du mouvement anarchiste, sont invitées à prendre contact avec le groupe afin de créer et développer une structure d'accueil, d'action et de culture libertaires sur Nantes.

• TOULON

Le groupe Région toulonnaise tiendra une table de presse les 26 et 27 mai à Vinon-sur-Verdon (Haut-Var) dans le cadre du 6^e festival des Grands Chemins.

• LE PUY

Un groupe libertaire (groupe Jules-Vallès) est en formation au Puy et sur le département de la Haute-Loire. Les objectifs à court terme peuvent se définir comme suit : création d'une association pour favoriser la diffusion de la pensée libertaire (propagande, conférences, expositions, animations culturelles, etc.) ; édition d'un trimestriel libertaire sur la Haute-Loire. Pour tout contact, s'adresser aux Relations Intérieures qui transmettront.

• CERGY-PONTOISE

Le groupe libertaire de Cergy-Pontoise informe les personnes intéressées par la participation à la vie du groupe, qu'ils peuvent prendre contact avec nous, par l'intermédiaire des Relations Intérieures.

• BORDEAUX

Le groupe Buenaventura-Durruti s'est constitué. Toutes les personnes intéressées peuvent écrire aux Relations Intérieures ou passer à la permanence du groupe qui se tient tous les jeudis, de 19 h 30 à 20 h 30, au 7, rue du Muguet, 33000 Bordeaux.

• AGEN

C'est aussi bien contre le fascisme brun que contre le fascisme rouge, que le groupe d'Agén, à l'occasion de la visite de M. Stirbois, s'associera à la manifestation antifasciste et antiraciste du M.R.A.P., le vendredi 18 mai, à 18 h 30, place Jasmin, à Agén.

Le Monde libertaire est en vente dans tous les kiosques des gares et les principales maisons de presse. Pour nous aider à limiter le nombre d'invendus, achetez-le toujours au même endroit ou mieux encore : abonnez-vous !

Abonnez vous !

LE MONDE LIBERTAIRE

Rédaction-Administration

145, rue Amelot 75011 Paris, tél. 805.34.08.

TARIF	France	Sous plis fermé	Etranger
3 mois 13 n°	85 F	95 F	120 F
6 mois 25 n°	155 F	180 F	230 F
1 an 50 n°	300 F	335 F	420 F

Abonnement de soutien : 350 F Règlement à l'ordre de Publico

BULLETIN D'ABONNEMENT

à retourner au 145 rue Amelot 75011 Paris (France)

Nom Prénom

N° Rue

Code postal Ville

A partir du n° (inclus) Pays

Abonnement Réabonnement Abonnement de soutien Règlement (à joindre au bulletin)

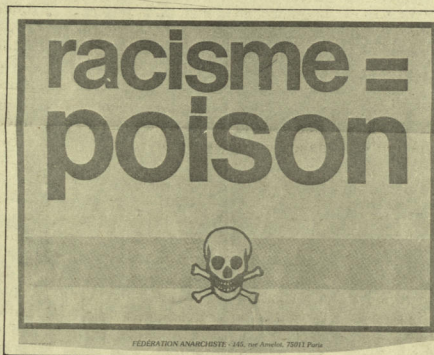
Chèque postal Chèque bancaire Mandat-lettre (à joindre au bulletin)

Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande et 4 F en timbre poste

Permanence du Secrétariat aux relations intérieures :

le samedi de 14 h 30 à 18 h,
145, rue Amelot, 75011 Paris (m° République)
tél. : 805.34.08

éditions



• Une affiche (deux couleurs) contre le racisme a été éditée, et est vendue au prix de 0,95 F l'unité au-dessus de 10 exemplaire et 5 F l'unité. Format 56 x 44.

• Le groupe Jacob a édité une affiche (deux couleurs) sur le thème : « Vaincre... la crise ». Celle-ci est disponible au prix de 1 F l'unité et 0,90 F l'unité à partir de 500 exemplaires. Format : 60 x 84.

• Le groupe de Rouen édite un journal franco-arabe-berbère, *El Horia*. Au sommaire du n°3 : Contre le fascisme ; Talbot ; Français-immigrés, face à face ou face à la crise ; Echanges interculturel à l'école ; le bilinguisme ; Maghreb, les émeutes ; Liban ; Page culturelle berbère ; Proudhon en arabe... Abonnement : 25 F pour 4 numéros (soutien : 50 F). *El Horia*, 9, impasse des Pommiers, 76800 Saint-Etienne-du-Rouvray.

• Le numéro 24 de *Volonté anarchiste* nouvellement paru est la traduction française d'un « samizdat » soviétique. Ce texte a pour objectif de dénoncer la falsification marxiste de l'histoire quant au mouvement makhnoviste accusé faussement d'antisémitisme. Son prix : 15 F, et n'oubliez pas que le meilleur soutien à *Volonté anarchiste* reste l'abonnement. Celui-ci est fixé à 110 F pour 8 numéros (soutien à partir de 180 F) jusqu'au prochain numéro (augmentation prévue). Règlement à l'ordre de A.S.H., 34, rue de Fresnes, 92160 Antony.



• Les éditions du Monde libertaire viennent de publier leur septième livre dans la collection Bibliothèque anarchiste : *Espagne libertaire 36-39* de Gaston Leval. Un des meilleurs livres sur l'œuvre constructive de la révolution espagnole. En vente à la librairie du Monde libertaire au prix de 60 F.

débats

• PARIS

Le groupe Eugène-Varlin organise le 25 mai une soirée, à 20 h 30 précise, contre le racisme, avec des interventions et des débats. Lieu de la manifestation : 72, avenue Félix-Faure, Paris 15^e, métro Lourmel ou Bouccicaut.

Permanence du Secrétariat administration, secteur imprimerie :

le samedi de 15 h à 17 h,
à la librairie du Monde libertaire.

liste des groupes f.a.

• LIAISONS PROFESSIONNELLES :

Liaison des postiers, Cercle inter-banques, Liaison ORTF.

• LIAISONS :

Nord : Noyon, Valenciennes, Stalla-plage — Picardie : Pont-Sainte-Maxence — Est : Nancy, Charleville-Mézières, Vosges, Bas-Rhin, Haut-Doubs — Ile-de-France : Mantes-la-Jolie, Corbeil-Essonnes — Ouest : Lamballe, Routot, Laval, Potiers, Saintes, Chatellerault, Angoulême — Centre : Blois, Vierzon, Le Puy, Saumur, Chartres, Clermont-Ferrand, Nord-Haute-Loire — Sud, Sud-Ouest : Aix-en-Provence, Le Caylar, Lodève, Hyères, Montpellier, Périgueux, Antibes, Tournon, Sainte-Affrique, Sète, Canne-la-Bocca, Lot, La Seyne-sur-Mer, Nice — Rhône-Alpes : Chambéry, Bourgoin-Jallieu — Corse : Ajaccio.

• PROVINCE :

Aisne : Anizy-le-Château — Allier : Moulin — Ardèche : Aubenas — Bouches-du-rhône : Marseille, Bouc-Bel-Air — Calvados : Caen — Charentes-Maritimes : Marennes, Rochefort — Côte d'Or : Dijon — Doubs : Besançon — Eure : Evreux — Finistère : Brest, Quimper — Gard : Groupe du Gard — Haute-Garonne : Toulouse nord, Toulouse sud — Haute-Saône : Gray — Hérault : Béziers — Ile-et-Vilaine : Rennes — Indre-et-Loire : Tours — Jura : Dôle — Loire : Saint-Etienne — Loire-Atlantique : Nantes — Lot-et-Garonne : Agen — Maine-et-Loire : Angers — Manche : Cherbourg — Marne : Reims — Morbihan : Lorient — Moselle : Metz — Nord : Lille — Oise : Creil — Orne : Fiers, La Ferté-Macé — Rhône : Lyon — Sarthe : Le Mans — Seine-Maritime : Le Havre, Rouen — Somme : Amiens — Var : Groupe Région toulonnaise — Haute-Vienne : Limoges — Yonne : Auxerre.

• RÉGION PARISIENNE :

Paris : douze groupes répartis dans les arrondissements suivants : 1^{er}, 3^e, 4^e, 5^e, 9^e, 10^e, 11^e, 13^e, 14^e, 15^e, 18^e, 19^e, 20^e — Banlieue sud : Fresnes-Antony, Vallée de Chevreuse-Rambouillet, Villejuif, Melun — Banlieue est : Gagny, Neuilly-sur-Marne, Chelles, Montreuil, Rosny, Bobigny, Drancy — Banlieue ouest : Houilles, Versailles, Conflans-Sainte-Honorine — Banlieue nord : Villeneuve-la-Garenne, Saint-Ouen, Argenteuil, Colombes, Sevran, Bondy, Epinay-sur-Seine.

communiqués

• PERPIGNAN

L'achat d'un local pour le groupe de Perpignan est une chose indispensable. Indispensable, afin que le mouvement anarchiste en province (dans les Pyrénées-Orientales pour ce qui nous concerne) se dote d'outils adéquats au combat qu'il entend mener. Indispensable, pour que les libertaires nombreux dans nos parages puissent ensemble travailler au développement de nos idées et à l'actualisation de nos propositions. Indispensable enfin, pour que tous ceux qui attendent de l'anarchisme militant des solutions aux problèmes de l'heure, puissent nous rencontrer, nous rejoindre dans le combat commun.

Pour cela, il nous faut des moyens financiers qui aujourd'hui nous font défaut. C'est pour cela que nous faisons appel à votre solidarité fédéraliste. Vos souscriptions nous sont nécessaires, indispensables, voire urgentes ! Sans elles, sans votre aide fraternelle, nous ne pourrions mener à bien notre projet. La province a besoin de vous toutes et tous !

Les souscriptions sont à adresser à l'ordre du C.E.S., au C.C.P. 3 096 L Montpellier, avec la mention : Solidarité local. Nous enverrons un bon de soutien du montant de la participation à chaque personne qui répondra à notre appel.

sommaire

PAGE 2 : Activités des groupes de la Fédération anarchiste — PAGE 3 : Editorial, En Bref, Chelles, Expo, Salut, Masturbation intellectuelle, Artisan — PAGE 4 : Psychiatrie, De Montholon à la préfecture, Reconversion d'un syndicaliste — PAGE 5 : Kezako l'« habeas corpus », Montsouris — PAGE 6 ET 7 : La défense civile — PAGE 8 : Dien Bien Phu, Le Pape Pie pue — PAGE 9 : Informations internationales — PAGE 10 : Archives — PAGE 11 : Radio-Libertaire, Spectacle, Note de lecture, Chanson, Exposition — PAGE 12 : Budget 85, vive le libéralisme.

Rédaction-Administration : 145, rue Amelot, Paris 11^e

Directeur de publication : Maurice Joyeux

Commission paritaire n°55 635

Imprimerie : Roto de Paris, 24, rue des Rigoles, Paris 20^e

Dépot légal 44 149 — 1^{er} trimestre 1977

Route 205 — Publi Routage

Diffusion SAEM Transport Presse

en bref...en bref...

• Bernard Haillant donnera son spectacle chansons le jeudi 17 mai, à Courbevoie, à la M.J.C., 184, boulevard Saint-Denis, au profit d'Amnesty international, dès 21 h.

• L'Association de soutien aux objecteurs de conscience organise le samedi 9 juin sa deuxième « Fête antibeauf ».

Elle aura lieu de 14 h à 2 h du matin au casino municipal de Thionville et se veut un lieu d'expression pour toutes les associations dont la lutte se place à l'opposé de l'esprit « beauf » (sic !).

Au programme : de 14 h à 19 h (entrée gratuite), tables de presse (antimilitarisme, écologie, anarchisme, pacifisme, homosexualité, antiracisme...); films de B. Baissat : *Ecoutez May Picqueray* et *Ecoutez Bizeau*, ainsi qu'un reportage sur la marche pour l'égalité et contre le racisme ; exposition des dessins de J.-F. Batellier, de 20 h 30 à 2 h (bons de soutien : 40 F) artistes locaux (jazz et rock) et J.-R. Caussimon. Une table de presse sera tenue par les groupes de Nancy et de Metz de la Fédération anarchiste.

• La Fédération anarchiste communiste algérienne annonce qu'elle tiendra des permanences les 1^{er} et 3^{es} samedis de chaque mois à partir du 19 mai, de 15 h à 18 h, au local de l'association A.P.K., 32, rue Ary-Sheffer, au fond du chemin, à droite, à Argenteuil.

• Habitants de Dijon et sa région faites connaître autour de vous l'existence de Radio-Libertaire Dijon qui émet sur Radio-K-libre, 87,9 MHz, tous les dimanches de 21 h à 24 h. Les émissions sont retransmises les lundis de 15 h à 18 h. Les émissions sont animées par le Groupe de recherches et d'études libertaires (G.R.E.L.) de Dijon dont fait partie le groupe local de la Fédération anarchiste. Pour tous renseignements : G.R.E.L., B.P. 1493, 21053 Dijon cédex.

• Les amis d'Aristide Lapeyre se regroupent pour fonder l'association du même nom. Ses buts seront notamment de recueillir, archiver et faire connaître tous documents ou témoignages relatifs d'une part à l'action d'Aristide Lapeyre, d'autre part aux activités libertaires, de libre-pensée, pacifistes, néo-malthusiennes, syndicalistes, etc., dans le Sud-ouest. Son siège social sera situé au 7, rue du Muguet, à Bordeaux ; local qu'Aristide a largement contribué à faire acquérir par le mouvement libertaire. L'assemblée générale de constitution se déroulera fin 1984, à Bordeaux. Tous ceux qui désirent adhérer à l'association peuvent écrire à : Amis d'Aristide Lapeyre, 7, rue du Muguet, 33000 Bordeaux.

• Christian Drouet est un « autoréducteur » rémois. Il a déjà payé « sa mauvaise conduite de citoyen » puisqu'il a été condamné à 1 mois de prison ferme. Le 22 juin, il passera en cour d'appel. Pour le soutenir, une carte postale est en vente au prix de 5 F, elle est à envoyer au président de la cour d'appel de Reims. Pour tout contact : Autoréducteurs associés, B.P. 1213, 51058 Reims cédex.

• La régionale extérieure de la Confédération nationale du travail d'Espagne organise une « Journée du livre libertaire », le dimanche 20 mai, au centre confédéral de Paris, 33, rue des Vignes, métro : Avron ou Buzenval. Au programme : à 10 h 30, projection du film *Ecoutez May Picqueray* réalisé par Bernard Baissat ; à 12 h, pause avec casse-croûtes et rafraîchissements ; à 15 h, variétés avec les chanteurs Francisco Montaner et Higinio Mena. D'autre part, une tombola aura lieu, avec de nombreux lots. Les billets pourront être retirés à la librairie du Monde libertaire et au Centre confédéral.

MASTURBATION INTELLECTUELLE !

DE la théorie à la pratique, le pas est souvent difficile à réaliser et les députés socialistes n'ont pas pris la responsabilité de le faire.

Quand un politicien devient député, il est par sa fonction patron. Il doit embaucher son personnel (1) et donc établir un contrat comme dans toute entreprise à la différence que s'il est déchu de ses fonctions, toute son équipe se retrouve de fait licenciée.

Mais la place d'auxiliaire d'un député, même socialiste, n'est pas toute rose. Déjà par la carence de sécurité de l'emploi, mais également par le fait que la fonction de l'employé peut varier d'un député à l'autre. Par exemple, un salaire de secrétaire varie entre 3 900 F et 5 700 F nets et celui d'un assistant de 6 000 F à 10 000 F. De plus, cette profession est totalement démunie d'avantages sociaux élémentaires comme : indemnités de licenciement, congé grossesse, indemnisation de frais de transport et, comme les auxiliaires sont aussi des militants, leur temps de travail est en moyenne entre 60 et 65 heures par semaine et bien souvent les congés payés ne sont que chimère.

Devant cette situation, une intersyndicale CGT-CFDT-FO (2) s'est constituée avec la ferme intention de faire rentrer les lois Auroux au Palais Bourbon. Face à un système paternaliste qui engendrait trop d'abus, l'intersyndicale a réagi en mettant cinq cas devant la juridiction prud'homale et exige la création d'une convention collective.

Juin 1983, un groupe de travail composé de 7 député socialistes planche sur le problème et prend conscience de la nécessité de faire quelque chose. Le 18 avril 1984, le bureau du groupe socialiste : 80% des membres disent non à la convention collective dénonçant cette idée sous le terme de « masturbation intellectuelle ».

Le 27 avril 1984, l'intersyndicale tient une conférence de presse et, après avoir dénoncé l'incohérence des législateurs-patrons, le refus des droits syndicaux, les licenciements abusifs, les discriminations sexistes et l'absence de couverture sociale, déclare : « Cette initiative traduit le mécontentement grandissant des collaborateurs et collaboratrices de députés qui, depuis trois ans, tentent vainement de faire entrer les lois Auroux dans l'enceinte du Palais Bourbon. L'Assemblée nationale serait-elle la première zone franche en matière de droit du travail ? Un an de patience, ça va, trois ans de mépris, bonjour les dégâts ! ».

Affaire à suivre puisque l'intersyndicale est bien décidée à mener l'affaire sur la place publique et réunira le 26 mai prochain une assemblée générale.

Max Gr. de Bobigny

(1) Le personnel des députés, appelé auxiliaires, se divise en deux catégories : les assistants et les secrétaires.

(2) L'intersyndicale représente environ 300 auxiliaires sur 1 400 et est surtout implantée parmi le personnel des députés P.S. et P.C.

CHELLES : LES ANARCHISTES S'INSTALLENT

APRÈS sept années d'existence, le groupe Sacco et Vanzetti a franchi un nouveau pas dans le développement des œuvres et de la notoriété de la Fédération anarchiste, grâce à l'acquisition d'un local à Chelles (Seine-et-Marne). Acheté, il y a maintenant trois ans, grâce à l'appui financier de groupes et de sympathisants de notre organisation, ce nouveau lieu, après maints travaux, a pu ouvrir ses portes au public, le 5 mai 1984.

Ce samedi printanier fut l'occasion d'inaugurer ce centre d'intérêt local par une journée « portes ouvertes » de 14 h à minuit. Les visiteurs ont ainsi pu apprécier l'exposition sur la presse anarchiste, réalisée par le groupe Eugène-Varlin. Exposition qui recense une partie des centaines de journaux et revues anarchistes du XIX^e siècle à nos jours.

Dans la soirée, une quarantaine de personnes ont participé à la projection du film « Sacco et Vanzetti » qui retrace l'histoire des deux militants anarchistes italiens exécutés sur la chaise électrique,

en 1927, aux Etats-Unis, pour servir de bouc-émissaires aux conflits sociaux de cette époque.

Nous tenons à remercier dans ces colonnes tous ceux et toutes celles qui ont contribué à la réalisation de ce local, par leur participation financière ou physique. Nous espérons et nous ferons en sorte que cette assise permette d'accroître le développement et la connaissance des propositions anarchistes au sein de la localité et que cela attire d'avantage de sympathie parmi la population. Pour tous ceux qui désirent s'informer ou dialoguer avec nous, des permanences se tiennent tous les mercredis de 15 h à 18 h et tous les dimanches de 10 h à 12 h, au 1 bis, rue Emilie, à 300 mètres de la gare de Chelles (un quart d'heure de train par la gare de l'Est). Vous pourrez bien sûr y trouver le *Monde libertaire* ainsi que des ouvrages sur l'anarchisme. Et si vous habitez la région, il ne tient qu'à vous de faire connaître ce lieu parmi votre entourage.

Gr. Sacco et Vanzetti

Editorial

LE 10 mai — jour anniversaire de sa « victoire » à l'élection présidentielle de 1981 — Tonton Mitterrand, un vieux complexe sans doute, s'est encore affirmé dans son rôle de rassembleur de tous les français — pardon, électeurs. Au cours de l'interview accordé au journal *Libération*, ce dernier s'est employé à redéfinir l'image de marque du gouvernement suite à ses nouvelles orientations.

Notons quand même au passage l'« habilité littéraire » de Mitterrand, allant même (entre autres) jusqu'à paraphraser Baudelaire (en se trompant quelque peu, malgré tout), pour mieux faire passer son discours de rigueur et d'austérité.

Selon lui, par exemple, « le pays reconnaîtra (...) que la gauche au pouvoir apporte plus d'efficacité économique que la droite » (traduction : nous sommes les meilleurs gestionnaires du capitalisme !). De même le ton « pathétique » de son affirmation : « je cherche à convaincre les français qu'il faut serrer les dents quand on veut gagner un combat difficile » ou encore du genre : « je m'interroge chaque jour sur ce que je suis en droit de demander à la classe ouvrière, victime de tant d'injustices et de tant d'oppressions depuis le début de l'ère industrielle », se passe de commentaires...

Heureusement, Badinter, Auroux, les droits des femmes, la décentralisation, la 5^e semaine de congés payés ainsi que les 39 h (au fait, où sont passés les 35 h ?) arrivent à point pour servir d'alibis pour se différencier de ses prédécesseurs.

Notons aussi, un petit tour d'adresse au passage avec la notion d'« économie mixte » qui permet de donner une cohésion apparente entre les nationalisations passées et le libéralisme économique dans lequel se lance à corps perdu le gouvernement, avec l'appel au renforcement d'un syndicalisme basé sur la collaboration de classes pourtant déjà bien établie.

Quoi qu'il en soit, tous ces exercices de style, et les grandes envolées lyrique n'auront pas réussi à masquer un discours creux, ni à faire oublier les dures réalités du système capitaliste que le gouvernement gère !

L'ARTISAN, UN FRANÇAIS À PART

AVEC l'arrivée de la gauche au pouvoir, un bon nombre d'artisans se sont mis à espérer. La retraite à 60 ans, c'est pour bientôt ! Négociations, renégociations, la décision ne devait plus tarder à arriver...

En fait, tout ceci est un faux problème. Qu'on laisse à l'artisan qui le désire et qui sait qu'il devra encore verser des cotisations, la liberté de prendre sa retraite. Quant à ceux qui veulent attendre 65 ans ou plus, ils sont libres, mais le problème restera le même à 67 ans, s'ils n'ont rien prévu.

Décidément, l'artisan est un travailleur pas comme les autres. Eh oui, il n'a pas droit à la retraite à 60 ans. François Mitterrand nous avait pourtant promis que tout serait réglé au début du mois ; c'était un poisson d'avril, nous aurions dû nous en douter ! En fait, rien encore n'a été décidé sous prétexte qu'il y a un problème de « cessation totale d'activité » pour l'artisan. En effet, lorsque celui-ci se retire (et donc qu'il n'a plus de rentrée d'argent importante), il continue à payer pendant deux ans taxes et cotisations, car les caisses concernées ne peuvent connaître ses revenus qu'avec un retard de deux ans (vous ne rêvez pas, nous sommes bien au siècle de l'ordinateur !).

En définitive, l'échéance est sans cesse reculée. Pourtant, ce ne sont pas les problèmes qui manquent. Un exemple, la cotisation assurance maladie obligatoire. L'artisan continuera à la payer durant toute sa retraite alors qu'il n'est remboursé qu'à 50% et qu'il doit y ajouter une forte mutuelle. Pour finir, je rappellerais que l'artisan n'a droit ni aux congés payés ni à l'arrêt maladie ou accident (alors que là encore, il paye des cotisations). Quand le travail est pénible et qu'on ne roule pas sur l'or, c'est d'autant plus dur à avaler. Alors, artisans, vous qui n'avez même pas droit à la retraite à 60 ans, pourquoi allez-vous voter bientôt ?

Un artisan

SALUT

DES compagnons libertaires de Pau nous informent de la mort accidentelle, à 29 ans, de Jean-Luc Vergelot. Ce compagnon, militant libertaire connu dans le Sud-Ouest, avait été de tous les combats du Larzac à Golfech.

« Le Monde libertaire »

EN ALLANT À L'EXPO.

JUSQU'au 26 mai, à lieu, à la librairie du Monde libertaire, une exposition de dessins satiriques.

Vous pouvez venir, du mardi au samedi, de 10 h 30 à 19 h, au 145, rue Amelot, Paris 11^e (métro : République), voir les œuvres de notre compagnon Didier Le Bornec.

LE pire n'arrive pas toujours, dit-on. Encore une sentence que la réalité du syndicalisme d'aujourd'hui ne vérifie pas. Il y a maintenant une dizaine d'années l'évolution de la C.F.D.T., sous la bannière de l'autonomie engagée et des assises pour le socialisme, ne laissait pas d'inquiéter quelques-uns de nos camarades. Ils tentèrent, sur le mode ironique, de dresser quelques barages à ce qui se percevait du côté de Montholon, comme on disait. Les mots d'ordre : « Fais comme ton patron, adhère au P.S. » et « Contre le chômage, deviens permanent », s'ils firent sourire dans quelques sections, devinrent crime de lèse-majesté confédérale, laquelle mit bon ordre à tout cela. Cette ligne (politique) a vu son achèvement la semaine dernière : le camarade Chêrèque l'applique de manière chimiquement pure en coiffant la casquette de préfet.

Qui transforme qui ?

L'agacement pourrait nous faire perdre tout esprit d'analyse et comme dirait le sidérurgiste moyen de Pompey, ne manquant pas de bon sens, on n'est vraiment trahi que par les siens. Pourtant derrière cette orientation, et au-delà des réalisations d'ambitions individuelles somme toute assez sordides, se profile une pensée, une recherche et, sans doute, un échec.

Trois idées sont présentes, dans les récentes déclarations de la direction de la C.F.D.T. : maintenir le principe d'un syndicalisme de transformation sociale, accepter l'économie de marché (1), tirer le bilan que

« les idéologies libérales ou étatiques n'apportent aucune réponse satisfaisante... de fait de l'essoufflement du projet de gauche, de l'absence d'un projet et de la persistance d'un discours démagogique à droite ».

Ces principes se trouvent illustrés par une révision du syndicalisme à l'entreprise qui, tout en restant un « lien de domination et d'exploitation », devient également un « lieu de coopé-

ration conflictuelle » ou par l'affirmation que « la socialisation des moyens de production passe autant par l'action pour maîtriser collectivement les buts de la production que par la maîtrise des moyens de production ».

Une première remarque s'impose d'elle-même : pourquoi affirmer avec autant de solennité tant de banalités à propos de l'entreprise et de la maîtrise des buts de la production ?

Depuis que les phénomènes d'exploitation existent se constituent, entre ceux qui travaillent et ceux qui exploitent la force de travail, des rapports de « coopération conflictuelle » qui prennent des formes diverses, selon que les travailleurs acceptent ou perçoivent avec plus ou moins de docilité et de clivoyance leur condition d'exploités ou, au contraire, refusent la situation qui leur est faite. Ou alors Edmond Maire laisse entendre qu'il

envisage que le syndicalisme devienne un des éléments constitutifs de cette coopération, qui signifie étymologiquement œuvre commune. Cogestion ? Discours exprimant les revendications gestionnaires de l'encadrement ? On discerne mieux la finalité de ces remarques lorsqu'on raisonne sur maîtrise des buts productifs et appropriation collective. C'est là un des éléments constitutifs du socialisme

de toute nuance : pour maîtriser la production, et l'orienter en fonction des besoins et non plus du profit, il est nécessaire et indispensable de passer par une phase d'appropriation collective. Laisser entendre qu'il peut y avoir cheminement commun dans le temps des deux aspects, c'est tomber dans l'erreur du planisme social-démocrate suédois ou dans les nationalisations à la française.

Mais revenons aux trois idées fondamentales. Tracer l'action syndicale à partir des trois principes de transformation sociale, d'économie de marché et de faillite du « libéralisme » et de l'« étatisation » représente une modification très importante des conceptions du syndicalisme.

Nier le libéralisme, la « logique capitaliste du marché », et l'étatisme signifie être à la recherche d'une troisième voie. Laquelle ? Quelle forme de propriété ? Que signifierait une

« logique non capitaliste du marché » ? Bien sûr, on pense tout de suite à Tolain et ceux qu'on a appelé les proudhoniens de droite. Et surtout que deviennent dans ce projet les capitalistes eux-mêmes, grands et petits, et ceux qui vivent du pouvoir qui leur est délégué — cadres de direction et gestionnaires divers. Il n'y a pas de réponse. Et peut-il y en avoir ? Chercher une orientation qui

de la C.F.D.T. en alliés, futurs gestionnaires loyaux !

Le terme d'une évolution

Il apparaît que l'évolution de la C.F.D.T. arrive à son terme. Le congrès de 1970 avait ouvert un certain nombre de portes, à partir des concepts d'autonomie syndicale, d'acceptation de la lutte de classes et du refus de se considérer comme courroie de transmission d'un quelconque parti.

Aujourd'hui, un bilan peut se dresser. Le refus de pousser jusqu'à leurs conclusions les principes proclamés amène progressivement la direction confédérale à, dans les faits, oublier la lutte de classes, les revendications autogestionnaires et à n'être qu'un sous-travaillisme un peu bruyant.

D'ailleurs, si cela était autre chose, ou s'en apercevrait. Giter la charte d'Amiens frôle parfois la malhonnêteté intellectuelle. Après que Millerand eut raté l'intégration de la C.G.T., la gauche de l'époque, et notamment M. Clémenceau, faisait tirer sur les ouvriers et mettait les syndicalistes en prisons. Qui pourrait sans faire rire imaginer Emile Pouget devenant préfet ? Camarades de la direction de la C.F.D.T., ayez le courage de vos opinions et laissez l'anarcho-syndicalisme à la classe ouvrière !

Julien Maillet

(1) « La C.F.D.T. est contre la logique capitaliste du marché mais elle n'entend pas supprimer le marché, garant ultime du respect des choix individuels concernant le mode de vie » Edmond Maire.

DE MONTHOLON À LA PRÉFECTURE !

PSYCHIATRIE'S BLUES

EN l'an 1984, le pavillon Ritti bis de l'hôpital psychiatrique d'Esquirol relève des descriptions des quartiers ouvriers de Zola, à moins que ce ne soit des temps moyenâgeux.

Le 10 janvier 1984, les délégués de la C.F.D.T. intervenaient en comité technique paritaire pour inviter le directeur de l'hôpital à se rendre dans ce pavillon, pour qu'il « soit en mesure » de prendre une décision qui mettrait fin aux conditions déplorablement d'hospitalisation des patients de ce service.

Au 3 mai, s'il apparaît que des visites de la direction ont eu lieu, que des promesses ont été faites, la réalité demeure : les hospitalisés vivent, le personnel travaille dans un espace dont l'état de délabrement et d'insalubrité nous fait revenir à des siècles en arrière.

Avant d'évoquer l'état déplorable des lieux, quelques faits méritent d'être signalés comme signes révélateurs : il y a un peu plus d'un an et demi, des asticots sont sortis par centaines des plinthes en bois pour envahir le pavillon. Ce scandale ne se suffisait pas à lui-même, il a fallu que lors de la désinfection, on maintienne les hospitalisés (et le personnel) dans les lieux. Faut-il révéler que des morceaux de plâtre tombent épisodiquement du plafond craquelé de la salle de séjour (et du vestiaire du per-

sonnel) ? Faut-il signaler l'exiguïté des lieux : la « pharmacie », réduit de 3 m², sert également de bureau pour la surveillance ? Le renoncement qui crée un ghetto de personnes séniles ou arriérées (donc condamnées ?), la promiscuité, l'insalubrité, n'empêchent pourtant nullement l'équipe soignante de mettre en place des activités (gymnastique, ergothérapie, etc.).

Après la promesse de rénovation complète du service, aujourd'hui tout projet est abandonné suite à la diminution des budgets. Rappelons-nous la circulaire d'avril portant sur les budgets 1985 en matière de santé, l'augmentation globale de ceux-ci ne dépassera pas 5,5% en 1985, alors que ce chiffre était de 6,68% en 1984 et 13% en 1982.

Le personnel de Ritti bis et la section C.F.D.T. de l'hôpital répondent à l'immobilisme de la direction en appelant à la grève le jeudi 17 mai et en organisant une journée « portes ouvertes » de 9 h à 17 h ce même jour, afin que nul n'ignore les conditions déplorables d'hospitalisation offertes dans le pavillon. Vous pouvez apporter votre soutien, en osant pénétrer dans ce carcan séculaire de la psychiatrie : hôpital Esquirol, 57, rue du maréchal Leclerc, 94410 Saint-Maurice (section C.F.D.T. : tél. 375.92.33 poste 482).

H2

CHÊRÈQUE : LA RECONVERSION D'UN SYNDICALISTE !

LA surprise aura été générale, lorsqu'à l'issue du Conseil des ministres du 2 mai 1984, on apprenait la nomination de Jacques Chêrèque, n°2 de la C.F.D.T., comme préfet chargé du redéploiement industriel en Lorraine !

Ce passage du « camp des gouvernés au camp des gouvernants » a suscité bien des émotions au sein même de la confédération. En effet si, pour Edmond Maire, il s'agit « d'une décision personnelle qui n'engage nullement la C.F.D.T. », certains responsables locaux y voient « une remise en cause de l'indépendance syndicale », d'autant plus dure à avaler que cette mesure n'intervient que quelques jours après les déclarations du bureau national, qui a réaffirmé son « désir d'indépendance à l'égard du pouvoir ».

Quant aux réactions des autres confédérations, ce n'est certes pas la déclaration de Maignon (« nous avons choisi l'homme pour son dynamisme, il aurait pu appartenir à n'importe quelle organisation syndicale ») qui aura réussi à apaiser les esprits, d'autant plus, qu'après Jeannette Laot, Hubert Lesire et Michel Roland, Jacques Chêrèque est maintenant le 4^e dirigeant cédétiste à avoir accepté des responsabilités gouvernementales.

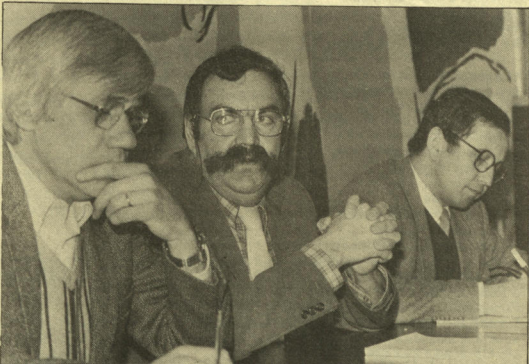
Entré comme O.S. à l'usine de Pompey, Jacques Chê-

rèque n'a abordé le syndicalisme que lorsqu'il a accédé aux fonctions d'agent de maîtrise, en adhérant à la... C.G.C. ! En 1959, à la suite d'une grève, il quitte la C.G.C. pour fonder la C.F.D.T. et grimpe ensuite rapidement les échelons de la C.F.D.T. Entré au bureau national en 1970, il est vite pressenti comme successeur d'Eugène Descamps, alors secrétaire général (poste qui revint en fait à Edmond Maire). Secrétaire général de la fédération de la métallurgie en 1971, il devient de justesse secrétaire général adjoint de la C.F.D.T., lors du congrès de Brest en 1979 (celui du « recentrage »).

Quoiqu'il en soit, s'il est vrai que Jacques Chêrèque doit sa dernière « promotion »

à ses analyses sur la restructuration de la sidérurgie, tout laisse supposer que les travailleurs lorrains ont encore bien du souci à se faire pour leur avenir ; cela ne fait aucun doute pour qui se rappelle les propositions faites en 1979 par le même Chêrèque sur la réduction du temps de travail non compensée intégralement et sur son « langage de vérité » en matière de restructurations industrielles : « Il faut tenir aux sidérurgistes le langage de la vérité et ne pas essayer de faire croire qu'il est désormais possible d'employer dix mille ouvriers à Usinor-Denain ».

Liliane Gr. Pierre-Besnard



M. Jacques Chêrèque en compagnie de secrétaires généraux de la C.F.D.T.

LE MOUVEMENT OUVRIER ET LES SOCIALISTES (UN EXEMPLE CONCRÈT : MONTSOURIS)

PEUT-ON encore parler de socialisme quand on contemple ce que fait le gouvernement actuel ; peut-on encore évoquer le mouvement ouvrier quand on écoute Mitterrand ou d'autres héralds du Parti socialiste ? Car, au début du siècle, voire il y a quelques dizaines d'années, ce qui différenciat surtout les socialistes des anarchistes c'était le parlementarisme, les élections ; mais le débat se plaçait dans le mouvement ouvrier. Les militants socialistes dans les entreprises se battaient sur des positions de classe, considérant donc que le patronat était une classe antagoniste à celle des travailleurs.

Peut-on dire que la composition sociale du Parti socialiste a changé ou que le rôle global de régulateur du capita-

lisme s'est amplifié au cours des années ? Sujet intéressant s'il en est mais qu'on ne saurait pourtant traiter en quelques lignes dans un article ! D'ailleurs Lionel Jospin y a dernièrement répondu par une affirmation reprise à la une du journal *Les Nouvelles* : « Le mouvement ouvrier c'est nous ! ». Diable, et où aurait-il proféré sans appel de telles choses ? A une grande réunion, nommée « Assises socialistes pour le renouveau industriel pour l'Île-de-France » qui s'était tenue le premier week-end de mai.

On vous épargne la transcription des diverses déclarations satisfaites, pour rendre compte d'une voix discordante : celle des travailleurs de l'imprimerie de Montsouris, menacée de liquidation, et dont les 7 000 ouvriers sont toujours à la recherche d'une solution pour la sur-

vie de l'entreprise. On aurait aimé être la... surtout quand on sait que Jean Didier, directeur d'autres imprimeries importantes est disposé à reprendre Montsouris mais avec un « dégraisage » de 400 emplois et la suppression de nombreux avantages sociaux. Déjà sous le septennat de Giscard, un des soucis du gouvernement avait été de casser l'industrie de l'imprimerie où existaient des bastions syndicaux du Livre C.G.T. comme Chaix, Lang ou Draeger. Les travailleurs du Livre, syndiqués à la C.G.T., après avoir été encouragés par leur direction syndicale à voter pour la gauche en mai 81, se rendent compte que le gouvernement actuel poursuit la même politique que le précédent.

A la C.G.T., comme dans d'autres confédérations syndi-

cales, le politique l'emporte souvent sur le syndical. C'est-à-dire, que dans le cas de Montsouris, il faudrait, pour être réaliste dans le sens de l'après 10 mai 81, accepter les 400 licenciements proposés par le racheur Jean Didier. Si la réaction syndicale doit avoir le dessus dans la riposte de la C.G.T., les travailleurs de l'imprimerie Montsouris, syndiqués dans leur grande majorité au Livre C.G.T., redeviendront des membres de la Confédération générale du travail telle qu'elle se définit dans les textes et se batront pour la défense de leurs intérêts. En bloquant les titres imprimés dans leur entreprise plus qu'ils ne le font actuellement et sans s'occuper si cela importune les pouvoirs publics.

Le tribunal de commerce pourrait prononcer dans les mois

qui viennent, la liquidation de l'entreprise et on nous affirme que des mesures de reclassements et de congés longue durée sont nécessaires. Nous n'épiloguerons pas sur les pourquoi de cette situation qui peut paraître bloquée. Si les objectifs politiques n'avaient pas freiné des réactions purement syndicales, les travailleurs de l'imprimerie Montsouris ne seraient pas aujourd'hui le dos au mur...

Le pouvoir actuel a en tout cas, par la bouche de François Mitterrand, donné son avis : « La flexibilité sociale et la modernisation économique sont les deux clés de sortie de la crise ». Il ne faut pas gêner la liberté du marché, et place aux plus compétitifs ! Tout cela bien sûr sur le dos des travailleurs, ceux du Livre comme les autres !

Fernand Planche

KEZAKO L'« HABEAS CORPUS » ?

LE « chevalier des libertés », Robert Badinter, l'a dit lui-même : « Qu'est-ce que l'opinion publique peut comprendre à un texte de procédure ? » (interview à *Libération* en 1980). Fort de ce principe, il vient d'organiser un de ces tours de passe-passe dont il a le secret, et nous balance un nouveau droit pompeusement baptisé *Habeas corpus*. *Kezako Habeas corpus ?* Taisez-vous public sans opinion ! Badinter l'affirme, les juristes le disent, les journalistes le répètent : c'est « une grande conquête pour les libertés ! ».

Pourquoi, alors, allez voir de plus près ce que recouvre cette expression mystérieuse ? Peut-être pour se faire une opinion, n'en déplaise au ministre de la Justice. C'est pour cela que je suis allé demander des explications à un de ces juristes dont nous saoules Badinter. Mais celui-là n'en est pas un ordinaire. Fondateur du Syndicat de la magistrature, il est depuis toujours un ami du Comité action prison-justice (C.A.P.-J.) et il fut même à ses heures perdues, magistrat. Etienne Bloch, puisque c'est de lui qu'il s'agit, est passé sur Radio-Libertaire le samedi 5 mai, dans l'émission « Prisons ». Avec lui, essayons d'être moins cons que Badinter croit que nous le sommes.

— **Le Monde libertaire** : Badinter vient de sortir un projet de loi qui s'articule autour d'une notion juridique, le fameux *habeas corpus*. Peux-tu nous préciser ce qu'est réellement l'*habeas corpus* ?

— Etienne Bloch : L'*habeas corpus* est devenu depuis quelques années un mythe dans les discours de gauche. Ce fameux *habeas corpus* est mis à toutes les sauces. Pour avoir une idée même incomplète de celui-ci, rappelons qu'il s'agit d'une institution anglo-saxonne, aux origines lointaines. On le fait souvent remonter au XIV^e siècle, mais sa véritable date de naissance est l'*habeas corpus act* de 1679, après la Restauration, sous le régime de Charles II.

Mais, répétons-le après d'autres : il est à peu près impossible de transposer une institution juridique anglo-saxonne dans le droit continental, tant les différences sont grandes entre les deux systèmes juridiques. Forcé au cours des siècles, l'*habeas corpus* n'a pris que lentement sa forme actuelle. L'expression latine complète est l'*habeas corpus sub iudicium domus* dont le sens littéral est que : « tu aies le corps pour le produire ». A l'origine, il s'agissait d'un ordre royal donné au gardien de la prison, de faire conduire le détenu devant un tribunal royal ; le but de l'institution était de retirer aux juridictions seigneuriales le pouvoir

de juger certains crimes. Par son évolution, assez logique et constante dans le droit anglais essentiellement, cette prérogative royale vint à être considérée comme le droit de tout citoyen d'être jugé par un tribunal royal.

Avec l'*habeas corpus act*, l'accent est mis sur la détention. La personne arrêtée a le droit absolu de demander au tribunal sa délivrance d'*habeas corpus* : d'un ordre donné à l'autorité qui le détient, de justifier les raisons de cette détention, et au vu des explications de celle-ci, le juge (1) maintient la détention ou libère la personne arrêtée.

En fait, cette procédure, dans le détail assez complexe et formaliste, donne le droit à la personne arrêtée de saisir un juge, en soutenant que les motifs de détention (2) sont illégaux ou non-fondés. La preuve de la légalité et de l'opportunité de la détention incombe à l'autorité qui la détient. Par le biais de cette procédure, la personne arrêtée est en mesure de connaître les raisons véritables de son arrestation et d'être immédiatement relâchée si le juge n'est pas convaincu par ces raisons.

— **Le M.L.** : En quoi la réforme correspond-elle à cet *habeas corpus* ?

— Etienne Bloch : Le débat contradictoire institué par le projet de loi, devant le juge d'ins-

truction, n'a rien à voir avec l'*habeas corpus*. Il n'y a pas de juge étranger à l'affaire qui statue sur les mérites de la détention exercée par une autorité. C'est le juge d'instruction lui-même autorité qui envisage de procéder à la délivrance du mandat, qui décidera en dernière analyse, sous réserve de l'appel du procureur de la République. Le seul point sur lequel un rapprochement est possible avec l'institution britannique est l'obligation faite au procureur d'approuver les raisons pour lesquelles il demande la détention. Mais, théoriquement, il en a déjà l'obligation.

Ce débat contradictoire risque bien souvent de ne pas avoir lieu. Rien ne permet de dire si l'inculpé sera toujours

Il n'y a pas de véritable *habeas corpus* tant qu'existe la garde-à-vue. Le programme de la gauche (F.G.D.S.) en juillet 66 et la plate-forme commune signée par le Parti communiste, en février 68, qui demandaient l'insertion de l'*habeas corpus* dans la Constitution, étaient logiques avec eux-mêmes, ils réclamaient également la suppression de la garde-à-vue. Cette suppression est un préalable à toute véritable forme d'*habeas corpus* adaptée au système juridique français.

— **Le M.L.** : Donc, tu n'es pas d'accord avec l'appréciation que porte Badinter sur sa propre réforme, puisqu'il la qualifie de « rupture historique » dans la procédure pénale ?



assisté d'un avocat. Par contre, le débat contradictoire peut avoir un effet pervers. La présence physique du représentant du Ministère public pourra exercer une pression plus forte sur le juge d'instruction, que la simple réquisition transmise par le courrier interne au Palais de justice. Il faut en effet savoir que dans les faits, le juge d'instruction reste subordonné au procureur de la République et contrôlé par lui. Le juge d'instruction qui se rebiffe contre les instructions du Parquet n'a pas la chance de se voir confier les affaires intéressantes, sans parfois même sanctionner sa carrière. Une situation perpétuelle de conflit est toujours difficile à supporter.

— **Le M.L.** : Et la garde-à-vue ?

— Etienne Bloch : Tu as parfaitement raison de soulever le problème de la garde-à-vue.

— Etienne Bloch : Il faut rendre à César ce qui lui appartient. Le projet de loi Badinter n'est pas une idée originale du Garde des sceaux ; elle est issue des travaux de la commission Léauté, qui avait premièrement préconisé le débat contradictoire devant le juge d'instruction avant de prescrire la détention provisoire, aussi bien qu'avant toute mise en liberté. Faut-il aller jusqu'à dire que le projet n'est qu'un gadget ? Ce serait peut-être allé trop loin, mais ce qui est certain c'est qu'il n'apporte aucun bouleversement fondamental.

Le juge d'instruction reste seul maître en apparence de la détention, le procureur de la République conserve le droit de la requérir, et sa pression est aggravée. Le seul changement notable se réduit à une discussion préalable où le procureur de la République res-

tera le maître du jeu et elle est subordonnée pour être contradictoire aux aléas de l'intérêt qu'y prendront les avocats.

Ce projet, malgré ses ambitions affichées se réduit à trouver une solution partielle à l'accroissement inquiétant des détentions provisoires qui risque de provoquer une explosion dans les prisons — que tout le monde attend et redoute. Le facteur temps nécessaire pour que s'organise le débat contradictoire s'ajoutant aux nombreuses obligations du juge d'instruction conduira peut-être à limiter ces débats et par conséquent à mettre moins souvent en détention.

Mais cet effet secondaire ne tient pas compte de l'acharnement du Parquet, qui provoquera ce débat souvent au grand déplaisir du juge d'instruction. C'est la mentalité des membres du Parquet, plus encore que celle des juges d'instruction qui est en cause ; tant qu'il existera un Ministère public hiérarchisé, c'est la manifestation d'une volonté politique qui doit faire ce choix et c'est avec elle qu'il faut obliger les subordonnés à se plier aux orientations générales d'une politique criminelle qui vise à diminuer les détentions provisoires comme elle le proclame. Sans croire nécessaire de s'incliner devant le système répressif de la Grande-Bretagne qui est un des plus sévères de toute l'Europe ; il faut le respect de l'*habeas corpus* qui garantit les libertés individuelles du citoyen britannique et ne pas galvauder ce principe qui fait avoir à tous les hommes un espoir de liberté à la faveur d'une réforme partielle des conditions de délivrance d'un mandat de dépôt.

Propos recueillis par Frédéric Joyeux.

(1) Dans la majorité des cas, en Angleterre, le tribunal se confond avec le juge puisque le système britannique repose essentiellement sur le juge unique qui maintient la détention ou libère la personne arrêtée.

(2) Le champ d'application de l'*habeas corpus* entre dans tous les domaines : protection des aliénés, garde des enfants, etc.

DEVANT l'importance que revêt la défense et la protection civile en cas de conflit armé entre nations, il semble bien que la carence des pouvoirs publics français dans ce domaine relève du plus grand cynisme voire de l'irresponsabilité criminelle.

Face aux problèmes posés par l'ampleur du désastre pouvant résulter d'une guerre nucléaire ou bactériologiques, le Monde libertaire publiera, sous la plume de Y. Le Henaff, une série d'articles dans les semaines à venir, articles qui tenteront de faire le tour de la question.

Cette semaine, nous publions, dans les lignes qui suivent, le premier article de cette série. Celui-ci traite de la conception civile, militaire et gouvernementale de défense civile.

« L'Etat dont je parle... aura... des citoyens heureux, intéressés à la défense de cette prospérité. » (1)

Comte de Guibert, stratège

L'expression « défense civile » n'a pas la même signification pour le public, les militaires et l'Etat. Il convient donc d'abord de dissiper de regrettables malentendus de la part du public, électeur et contribuable. Les trois différentes conceptions de la défense civile sont présentées en premier. Nous examinerons ensuite les possibilités éventuelles de protection civile dans un conflit nucléaire, chimique et biologique, enfin la protection civile dans quelques pays étrangers.

La conception civile

Pour le public, la défense civile est synonyme de protection des civils, rôle dévolu à la défense passive créée à la veille de la Seconde Guerre mondiale (loi du 11 juillet 1938) à la lumière de l'expérience de la Première Guerre mondiale. La défense passive comprenait l'ensemble des dispositions (protection, abris, secours, etc.) visant à éviter, autant que faire se pouvait, les affres de la guerre aux populations non combattantes.

Ce souci de protéger les civils au cours des conflits, partagé par les membres de feu la Société des Nations, s'effondra au cours de la Seconde Guerre mondiale, avec bien d'autres illusions, et fut repris en vain par l'O.N.U. Dès 1943, le très catholique prix Nobel A. Compton, écrivait : « Les gens à l'arrière qui votent (sic !) pour la guerre doivent savoir, ce faisant, qu'ils peuvent eux-mêmes être détruits. »

Opinion partagée par l'ex-combattant du P.O.U.M., en Espagne G. Orwell, l'auteur de 1984, pour qui : «... trop de gens sont pour la guerre, l'apprécient même, parce qu'ils n'en ont jamais senti les effets ; il est bon qu'ils perdent leur immunité, ça les fera réfléchir. »

Ceci, afin de justifier les raids terroristes (carpet bombing), pronés et inaugurés par les Anglais contre la population civile de l'ennemi nazi, supposée avoir voix au chapitre de la guerre.

Depuis lors, la guerre est devenue totale, non seulement dans la folie des combats, mais planifiée à l'avance comme dans la « stratégie anti-cités ».

Aussi, la protection civile au cours des conflits est-elle maintenant extrêmement aléatoire comme le montre l'évolution du nombre des morts militaires et civils. Les chiffres suivants sont tirés du rapport Marcellin-Bonnefous (2), dont les auteurs ont omis pudiquement de citer la guerre d'Algérie où les pertes civiles ont été probablement 5 fois plus élevées que les pertes militaires. Le tableau suivant donne les nombres des tués :

Guerres	Militaires	Civils
1914-1918	10 000 000	500 000
1939-1945	26 000 000	24 000 000
Corée : 50-53	100 000	500 000
Viet-Nam : 61-73	150 000	2 000 000

Ainsi, en dépit des mesures de défense passive généralisées au cours de la Seconde Guerre mondiale et de la Convention de Genève de 1949 sur la protection des civils en temps de guerre, c'est précisément après cette guerre que le nombre des civils tués dépasse celui des militaires. Les armes de destruction massive ne peuvent qu'augmenter la proportion des victimes civiles.

Néanmoins, selon nos sénateurs (2) : « Il faut ici persuader et convaincre, notamment en faisant prendre conscience de la valeur concrète de la liberté et de l'horreur de l'esclavage. » afin de susciter un stoïcisme inébranlable, quelles que soient les folies du Pouvoir.

La conception militaire

Les militaires ont une conception moins passive de la défense civile. Pour le général G. Vincent (dont le pseudonyme plus martial est G. Vaillant), il s'agit pour la France de montrer « sa volonté d'aller jusqu'au bout... (afin de)... revaloriser singulièrement la crédibilité de sa force nucléaire. » (3)

Plus concrètement, si l'on en croit une fiche distribuée aux auditeurs des cours 1976-1977 de l'Institut des hautes études de défense nationale (I.H.E.D.N.), la défense civile est tout simplement « la défense non militaire », et : « le but auquel il serait souhaitable de parvenir c'est de mettre en place un véritable processus de mobilisation civile à l'image de la mobilisation militaire. »

La fiche suivante reproduit intégralement un article du général Usureau, paru dans la revue *Défense nationale* d'août-septembre 1973, intitulé : *Défense civile et stratégie de dissuasion*. De cet article, il ressort que : « Comme sur le modèle suédois, la défense "globale" du territoire doit comprendre quatre branches : militaire, civile, économique et psychologique. »

La défense civile est aidée par la défense psychologique (4), car : « Si le propre de la guerre nucléaire est l'absurdité, celui de la menace nucléaire est la terreur. » Soit dit en passant, on voit mal qui pourrait terroriser la Suède dépourvue d'armes nucléaires, tout au plus l'envahir.

Pour le général Usureau, la tâche essentielle de la défense civile est d'éviter que la panique des civils ne vienne entraver l'action des militaires. Comme en 1940 ? En effet : « Viennent cette échéance, et l'impuissance, la dissolution du civisme, l'érosion de la crédibilité d'une volonté de défense à tout prix, risquent de mettre en échec le savant (le général Usureau a commandé l'Ecole supérieure de guerre) processus de la dissuasion... bien avant que la montée des périls n'ait atteint le seuil à partir duquel la menace se serait logiquement dégonflée pour éviter le bond suprême dans l'absurde, c'est-à-dire le suicide réciproque. »

La dissuasion semble aussi logique que le « jeu » de la roulette russe. Pourquoi le gouvernement russe se dégonflerait-il ? Quoi qu'il en soit : « Pour faire face à une tâche, c'est toute une organisation, bien hiérarchisée, dûment équipée et instruite qu'il faut mettre sur pied. »

Quant à la « troupe » de la défense civile, dit-il, il suffit d'utiliser les réservistes. « On y trouverait des éléments capables, en soutien de l'armée, d'animer la résistance à l'invasion puis à l'occupation — ces derniers volets de la dissuasion — pour peu qu'on dispose des simples fusils et lance-roquettes anti-chars qui sont nécessaires. »

Après le « suicide réciproque » promis par le général Usureau, il est permis de douter que lui ou son successeur puisse trouver des « éléments capables » et surtout désireux de défendre le capitalisme ou le communisme à coup de fusil ni même de lance-roquettes. A moins qu'à une attaque absurde, nous ayons décidé d'une contre-attaque plus absurde encore aux cris de « Vive Ubu ». Laissons les militaires aux cogitations « balistico-nucléaires » chères au général Poirier mais, de grâce, ne les laissons pas défendre la Paix à leur manière qui est d'interdire la Paix.

L'école nous enseigna jadis que l'armée défendait la Nation, que deux contrats fondamentaux liaient le gouvernement au pays : le respect et la protection des populations. En 1961, le Premier ministre, M. Debré, lança un « Appel à la Nation » pour protéger l'Etat contre les militaires rebelles. Aujourd'hui, la Nation toute entière doit soutenir l'armée. On s'y perd. Peut-être faut-il tout simplement nous protéger de l'Etat et de l'armée ?

La conception gouvernementale

En Norvège, la défense civile est du ressort du ministère de la Justice. En France, la défense civile relève du Secrétariat général de la Défense nationale (S.G.D.N.). Le S.G.D.N. est dirigé « par un général du plus haut rang assisté d'un diplomate » et occupe environ 450 militaires et 250 civils. Les missions de la défense civile ont été définies dans l'article 17 de l'ordonnance du 7 janvier 1959, le jour même de l'entrée en fonctions du général De Gaulle comme premier Président de la V^e République comme cinq circonstances (guerre d'Algérie, sédition militaire, troubles intérieurs) qui n'étaient pas étrangères à l'urgence faite à cette ordonnance ni à ses objectifs. L'organisation de la défense civile fut fixée par le décret du 13 janvier 1965 dont l'article 1^{er} stipule : « Le ministre de l'Intérieur responsable... a pour mission de :

- Pourvoir à la sécurité des pouvoirs publics et des administrations publiques ;
- Assurer en matière d'ordre public la sécurité générale du territoire ;
- Protéger les organismes, installations ou moyens civils qui conditionnent le maintien des activités indispensables à la défense et à la vie des populations ;
- Prendre, en matière de protection civile, les mesures de prévention et de secours que requière en toutes circonstances la sauvegarde des populations ;
- Entretenir et affermir la volonté de résistance des populations aux effets des agressions. »

Ainsi définie et constamment améliorée depuis, notamment dans ses premières priorités (5), la défense civile semble tout à fait au point comme le montre le tableau

LA DÉFENSE CIVILE

suivant tiré d'un rapport de l'E.N.A., largement commentée en 1978 dans l'hebdomadaire *La Gueule ouverte* (voir page 7).

Les buts de la défense civile dans une « société libérale avancée » ont été définis par des Comités d'auditeurs de l'IHEDN et approuvés par nos députés (6). En voici l'essentiel : « L'ordre public... recouvre des aspects aussi divers que la tranquillité, la sûreté, la sécurité, la salubrité et la moralité publiques, l'ordre économique, la sauvegarde de l'esthétique et de l'environnement. »

La défense civile vise essentiellement à assurer la continuité de l'action gouvernementale prise au sens large, à maintenir l'ordre public et assurer la sécurité des personnes et des biens, et à protéger, non seulement matériellement, mais aussi moralement la population.

Matériellement, cela ne concerne pas le seul secteur de la protection civile, mais la défense civile en général, notamment lorsque des grèves (sic !) paralysent la vie du pays, et tout porte à penser que de telles menaces se multiplieront.

Les missions de la protection civile sont de trois ordres : prévenir et informer, protéger et secourir. Actuellement les moyens et les crédits qui lui sont affectés sont extrêmement faibles et les abris, par exemple, sont presque inexistantes... Cependant on peut se demander si une diminution de la vulnérabilité de notre population ne montrerait pas à l'adversaire notre volonté de défense et n'augmenterait pas la crédibilité de notre dissuasion.

La protection civile se poursuit même en cas d'occupation du territoire.

Une information plus complète devrait être fournie à la population (action psychologique) sur les moyens de réduire les effets des bombardements, pour démythifier (sic !) les dangers nucléaires...

Toutefois, cette action psychologique devrait être menée prudemment et très progressivement afin de ne pas provoquer un sentiment de panique parmi la population.

Il faudrait prévoir des abris pour :

- les responsables importants du pays, les grands organes de commandement, de transmission ;
- la population indispensable qui resterait sur place pour continuer la production ;
- la protection des œuvres d'art et des valeurs importantes.

Dans le cas d'immeubles neufs, des parkings souterrains pourraient être rendus obligatoires.

Des plans d'évacuation seraient à prévoir en profitant de l'expérience acquise lors des grands départs en vacances.

La constitution d'abris individuels ou collectifs pourrait être encouragée sur le modèle suisse à l'aide d'éléments blocs préfabriqués suivant des normes et enfouis sous dix mètres de terre. »

Pour les sénateurs Marcellin et Bonnefous, la défense civile est une « ardente obligation ». Cependant : « Il n'est aucunement question... ni d'organiser l'évacuation des grands centres urbains... ni d'engager la France dans un vaste programme de construction d'abris... à l'exception



Permanence et progressivité de la défense					
Situation	Normale	Crise intérieure non insurrectionnelle, grèves	Crise intérieure insurrectionnelle avec ou sans menace extérieure	Menace extérieure avec ou sans troubles intérieurs	Conflit
	Défense civile			D.O.T.	
	Sécurité générale du territoire			Couverture générale : situation 1	Situation 2, puis Situation 3
Rôle de défense	<ul style="list-style-type: none"> • maintenir l'ordre public ; • protéger les personnes ; • sauvegarder les installations et les ressources d'intérêt général. 	<ul style="list-style-type: none"> • garantir la liberté d'action du gouvernement (protection des points-clés) ; • satisfaire les besoins essentiels de la population. 	<ul style="list-style-type: none"> • protéger les points sensibles prioritaires (FNS et d'intérêt gouvernemental) ; • renforcer le potentiel des forces de maintien de l'ordre. 	<ul style="list-style-type: none"> • protéger les points sensibles principaux (FNS et d'intérêt gouvernemental) ; • détruire éléments adverses infiltrés ; • assurer sécurité de la mobilisation ; • participation à la mise en œuvre du PGP. 	<ul style="list-style-type: none"> S.2 : aggravation S.1, préparation S.3 : aide forces de manœuvre militaires
Mesures	Mise en garde (mobilisation partielle)			Mobilisation générale	
Etat juridique	Normal	Etat d'urgence		Etat d'exception	
Plans		Plans de crise	Plan gl. de protection	Plans de défense	
	Moyens normaux de maintien de l'ordre public				
Moyens : civils militaires	Force d'active	Forces d'active • Rappel : gendarmerie et spécialistes	Rappels sélectifs	Tous moyens mobilisés	



tion, bien entendu (sic !), des réalisations (7) destinées à soustraire à tous les effets d'une agression atomique les centres de commandement civils et militaires. »

Ce qui explique l'affectation de 77 millions de francs de crédits d'équipement attribués à la défense civile, entre 1976 et 1979, dans le respect des priorités gauliennes :

- 25 millions de francs pour la modernisation des postes de commandement et des liaisons gouvernementales ;

- 22 millions de francs pour le réseau des sirènes d'alertes (55% de la population peut être avertie) ;

- 9 millions de francs pour l'information du gouvernement et des populations en temps de crise ;

- 4,4 millions de francs au ministère de la Santé pour des laboratoires et postes mobiles ;

- le reste a été utilisé pour améliorer la détection radio et les transmissions, pour imprimer des tickets de rationnement (nourriture, carburants, etc.) et à diverses actions de sécurité civile, dont le recensement des abris existants. »

Cependant : « Des études précises adressées au gouvernement établissent qu'en cas de guerre nucléaire, la protection civile se révélerait efficace. »

Un préalable : la nécessaire évolution des mentalités.

La première idée à accréder (dans le public) est que le conflit n'équivaut pas nécessairement à l'apocalypse. »

Jusqu'à présent : « Cette action psychologique... n'a cessé d'être lénifiante, et donc de minimiser les risques, parce qu'elle reposait sur le souci de ne pas infirmer indirectement la doctrine officielle, et aussi sur la crainte de déclencher prématurément des comportements irrationnels et incontrôlables. »

Le ministre de l'Intérieur doit faire en sorte que la population soit préparée... à des mesures d'autoprotection. »

Certes, si les abris son envisagés en priorité pour « les responsables importants du pays », sur lesquels apparemment l'action psychologique ne porte pas, il va de soi que l'autoprotection s'impose. « En Suisse... le coût unitaire d'une place d'abri a été chiffré à 2 350 francs français ». Et nos sénateurs seraient éventuellement prêts à considérer un projet français : « Le coût de construction d'abris (pour les populations urbaines et rurales exposées uniquement) serait de l'ordre de 90 milliards de francs (le budget militaire de l'année en question, 1980, était de 105,405 milliards de francs). En étalant sa réalisation sur 15 ans et en admettant que l'Etat finance le programme à 50%... »

Bien qu'il s'agisse de se protéger contre une guerre absurde, comme le dit très justement le général Usureau, on souhaiterait que la protection des civils ne le fût pas. Tout d'abord, l'Etat ne finance rien, le contribuable tout. De plus au tarif des abris suisses et compte tenu de l'inflation, 90 milliards sur 15 ans permettraient juste d'abriter 40% de la population actuelle. Les autres ne seraient-ils pas exposés ? Ou seraient-ils définitivement à l'abri comme l'indique un rapport interne de février 1979 du Comité des plans d'urgence de l'O.T.A.N. : « Plus de la moitié de la population des pays industrialisés pourrait espérer survivre à l'échange initial, mais des mesures de protection civile devraient être prises d'urgence pour en prolonger la survie malgré les retombées (radioactives). »

En ce qui concerne les mesures d'urgence, le budget du S.G.D.N. est passé de 50,9 millions de francs en 1979 à 67,9 millions de francs en 1983, soit un peu plus de 1 F par habitant et par an. A titre de comparaison, voici quelques budgets pour 83 :

- ministère de la Défense : 158 900 millions de francs ;
- S.D.E.C.E. (espionnage et contre-espionnage) : 303 millions de francs (budget 1982) ;
- S.I.R.P.A. (Service d'informations et de relations publiques des armées) : 57,8 millions de francs.

Pour le général Vincent : « Il est évident que la conscience que rien de sérieux ni d'efficace ne serait prêt pour leur protection immédiate et leur sauvegarde, serait de nature à saper le moral des populations. »

Qui plus est, selon Marcellin et Bonfous : « Sans cette politique de mise à l'abri de la population... on peut douter que notre dispositif de défense, dans son ensemble, recueille la totale adhésion du pays et soit considéré comme pleinement opérationnel par les puissances étrangères. »

Remise en cause à l'intérieur, ridiculisée à l'extérieur, que devient l'autorité de l'Etat ?

Après 23 années de tranquillité due à l'action psychologique lénifiante de l'ancienne majorité, le sénateur R.P.R. J. Lelong (8) se réveille soudain :

« Question : M. Jacques Lelong appelle l'attention de M. le ministre d'Etat... sur l'inexistence dans notre pays d'une protection des populations contre le risque nucléaire, en particulier militaire... Une telle situation entraîne d'énormes responsabilités de la part du gouvernement en cas d'attaque nucléaire et le cas n'est malheureusement plus utopique, la vie de millions de Français est mise en jeu, et en outre, notre propre défense nucléaire est rendue peu crédible puisqu'il n'y

a pas de défense de la population à la merci soit d'une attaque, soit des représailles d'un ennemi... »

Réponse : A l'honorable parlementaire... Les trois quarts de villes de plus de 4 000 habitants peuvent être alertées... Un système téléphonique est étudié pour les campagnes... »

En matière de protection des populations, le recensement des abris existants qui offrirait une sécurité suffisante contre les retombées (radioactives) est entrepris... De même s'achève l'étude des caractéristiques techniques à donner aux bâtiments en chantier... Parallèlement les autorités civiles et militaires étudient le réseau routier... »

Soit, mais : « Pour ne prendre qu'un exemple précis, les deux adjoints du directeur général de la santé, hauts fonctionnaires de la défense, ne disposent que d'une seule secrétaire » (9). La pauvre !

Comme les parlementaires de l'ancienne majorité, ceux de la nouvelle ne sont pas tous satisfaits du budget de la défense civile. Le député socialiste J. Huygès des Etages signale (10) que la Suisse dépense 200 fois plus que la France dans le domaine de la défense civile avant de recommander néanmoins l'adoption du budget 1983 du S.G.D.N.

Cédant finalement aux pressions des élus, le nouveau gouvernement a décidé un effort exceptionnel en matière de défense civile. Le député socialiste H. de Gastines (11) révèle que dorénavant certains postes budgétaires seront comptabilisés au titre de la défense civile, laquelle disposera ainsi de 3 milliards de francs en 1983 — 60 fois plus que sous le précédent gouvernement par la seu-

le magie d'un jeu d'écritures —, dont :

- plus d'un milliard de francs du budget (inchangé) du ministère de l'Intérieur ;
- 811 millions de francs du ministère des Relations extérieures et de la Coopération, dont 677 millions de francs au titre de l'assistance militaire aux pays africains et 135 millions de francs pour la protection de nos ambassades ;
- 261 millions de francs des P.T.T. utilisés, entre autres, pour le maillage prévu du réseau ;
- 72,5 millions de francs de T.D.F. (financés par la redevance) pour la protection des émetteurs ;
- etc...

S'il s'agit de protéger la moralité des Français, selon J. Cressard, les forces de l'ordre devraient effectivement suffire. S'il s'agit de protéger le gouvernement contre les Français, c'est déjà moins sûr, comme le général De Gaulle l'apprit à ses dépens en 1968. Mais s'il s'agit de protéger la population française dans un conflit nucléaire, chimique et biologique — une guerre « totale » comme la prévoient les Russes —, la défense civile psychologique libérale ou socialiste ne suffira pas. L'idéal semble être un abri numéroté en Suisse. Avec sa franchise coutumière à l'égard des populations occidentales exclusivement, N. Kroutchev, en 1962, résumait ainsi la situation : « Les survivants envieront les morts. » (A suivre)

Y. Le Henaff

(1) Discours préliminaire, éd. 1803, T. 1, p. 50.
 (2) Sénat, n°236, 2^e session ordinaire 79-80.
 (3) Défense nationale, février 1977.
 (4) Selon les théories d'Einstein, la défense militaire n'en aurait effectivement pas besoin, n'utilisant que la seule « épine dorsale ». Einstein, sa vie et son temps, par Ph. Frank, A. Michel éd., 1968, p. 241.
 (5) Après mai 1968, une directive du Premier ministre (du 24 décembre 1968) est venue renforcer le dispositif de protection de l'Etat par des Plans de crise intérieure (P.C.I.). Les P.C.I. visent à assurer en toutes circonstances le fonctionnement de 15 services publics (Radio-T.V., Eaux, Télécommunications, Electricité, Gaz, Carburants, Transports terrestres, maritimes et fluviaux, Circulation et transports aériens, Poste, Journaux officiels, Météorologie, Finances, Voirie) soit par recours à des contraintes légales (affectations individuelles de défense, réquisitions, etc.), soit par substitution de militaires par les plans : Stentor, Fontaine, Télémaque, Etoile... et Aspirateur.
 (6) Le 20 juillet 1970, une nouvelle instruction ministérielle a créé le Plan général de protection (P.G.P.) en cas de crise ou de troubles intérieurs. L'application des mesures est confiée aux services spécialisés dans la recherche du renseignement (R.G.), aux 200 000 hommes des forces spécialisées du maintien de l'ordre (police, C.R.S. et gendarmerie) et aux forces armées.
 (7) Les « réalisations » en question sont, entre autres, des abris bien équipés et savamment protégés, tant contre les radiations nucléaires que les gaz de combat, et aussi bien gardés que le bunker de feu Adolphe Hitler. Tous les organes de l'Etat en sont pourvus mais leur localisation — mis à part celui de l'Elysée — relève du secret d'Etat pour éviter, le cas échéant, l'afflux d'indésirables.
 (8) J.O. des débats du 3 avril 1982.
 (9) Sénat, n°236, op. cité.
 (10) Ass. Nat., n°473, Défense, T. III, p. 15.
 (11) Ass. Nat., n°1165, 1^{re} session ord., 82-83, Annexe 35.



LE PAPE PIE PUE

F AUX-Cul l'avait récemment annoncé. Dorénavant, il ne se consacrerait pratiquement plus qu'au spirituel, et délaisserait pour ces billevesées le pouvoir dit temporel. Un recul vis-à-vis du Vatican business qui tombe à point. Le Banco Ambrosiano, en effet, dont on retrouva un financier pendu sous un pont de Londres, n'a pas fini, loin s'en faut, de faire parler de ses frasques et malversations politico-financières.

Le P.D.G. de la multinationale Vatican a donc entrepris un voyage de propagande pour la foi catholique, apostolique et romaine, porte-parole d'un message tout spirituel et désintéressé chez ses frères qui en ont le plus besoin. Ce qui l'a le plus naturellement du monde conduit à aller à Fairbanks serrer la main de l'ex-cabot Ronald Reagan, par ailleurs en pleine campagne électorale...

Les médias glissèrent allégrement sur cette façon toute symbolique d'attaquer le voyage de Faux-Cul, et qui ne figurait même pas au programme officiel de l'excursion. *Comme une Eglise, la honte en dessous...* Puisqu'on vous dit que ce sont les minorités catholiques d'Asie et d'Océanie qu'il s'en allait flatter!

Exploitation, soumission, goupillon...

Dans tous les falbalas et les singeries coutumières de ce genre de visites diplomatiques, l'ambassadeur des valeurs occidentales — Eglise, Parlement, capitalisme, Etat, magistrature... — apportait un message idéologique (donc temporel) accordé à ses fonctions. Ainsi près de Séoul, en Corée du Sud, Faux-Cul visita-t-il une région en pleine industrialisation, c'est-à-dire

équivalente à notre société il y a cent ans, où les ouvriers des deux sexes travaillent jusqu'à soixante-six heures par semaine, six jours sur sept, couchent sur leur lieu de travail en dortoirs, pour des salaires de misère, et sans syndicats, bien sûr. A ce sous-prolétariat, la fumure vaticane, revêtue d'une robe d'apparat royale du cru, de soie rouge et or, demande de ne pas s'engager « sur la voie de la lutte des classes (...), grande tragédie pour l'humanité ». Et l'avisement tragique de l'individu exploité par son « prochain » ? *Quid de l'inégalité économique, et donc de l'absence de liberté ?*

Faux-Cul avait déjà repris son avion privé pour une autre étape, Bangkok, non sans avoir « canonisé », comme ils disent, cent trois martyrs. Amen. A chacun son truc, tout le monde était content. Ah! les braves gens...

Obscène et papal

En Thaïlande, que nous connaissons notamment pour ses géolés où les petits trafiquants ou grands consommateurs de drogue de tout pays croupissent dans des conditions effroyables, Faux-Cul a salué, en présence du roi et de la reine, les qualités traditionnelles du pays en matière de... liberté ! Et la boucle était bouclée. L'essentiel était — qui peut en douter ? — de toujours ménager les autorités pour que soit encore mieux tolérée la concrétion catholique locale. D'ailleurs, quand la population consœur, catholique, est très minoritaire (tel est le cas en Thaïlande : 5%), Faux-Cul fait preuve, subitement, d'une tolérance rare, égale à celle qu'il cultive envers les patrons et les gouvernants. Il alla même jusqu'à lécher la main du chef boudhiste du coin. Prudence oblige.

Vain Dieu ! la belle Eglise... Avertissements, rappels à l'ordre et panégyrique de la soumission pour les « humbles », flatteries et léchage de bottes (ou de sandales) pour les puissants, rien de nouveau sous le soleil. Quant aux petits soldats du pouvoir religieux qui s'insurgent contre cette politique, ne nous méprenons pas. Ils ne sont que rare dissidence, accidents de parcours. Erreur dans l'erreur, somme toute, et voilà tout.

Est-ce seulement dépourvu d'indécence que rappeler dans quels nuits et brouillard naviguent ces foules, « là-bas », asservies par la trique et par la croix ? Et plus efficacement par la faim. Au mieux, il s'agit d'une aube nouvelle du mouvement ouvrier. Puissions-nous y démentir Marx et Jésus et leurs zéloteurs.

Gérard C.
Gr. du XIV^e

DIEN BIEN PHU, IL Y A 30 ANS... UN BAIN DE SANG DANS UNE CUVETTE

Il y a trente ans, le 6 mai 1954, l'essentiel des troupes de choc du corps expéditionnaire français en Indochine capitulait, pris au piège à Dien Bien Phu et écrasé par l'artillerie du général Giap.

L'histoire de la bataille de Dien Bien Phu devrait être enseignée dans les écoles. Elle constitue un des plus remarquables exemples du crétinisme des grands chefs civils et militaires — ce serait une saine application du protocole Henu-Savary, non ?...

Pressé par le gouvernement Pléven-Bidault-Laniel d'obtenir rapidement des résultats spectaculaires, le général Navarre, commandant en chef du corps expéditionnaire, monta l'opération de Dien Bien Phu pour, disait-il, « détruire le corps de bataille adverse ». Son plan, approuvé par les ministres « compétents », était conçu en fonction de la guérilla et négligeait les problèmes de logistique. Contrairement à toutes les prévisions, le camp retranché, installé dans la célèbre cuvette, fut rapidement encerclé par les troupes du Vietminh, dotées d'armes lourdes et qui le pilonnèrent sans répit pendant quatre mois.

Massacre, noyade ou reddition ?

Un document de l'époque, publié par l'hebdomadaire *France-Observateur*, explique que les « meilleures troupes de l'Union française », c'est-à-dire des parachutistes, des bataillons marocains et la Légion étrangère surtout composée d'anciens S.S., « sont empilées dans la forteresse, dans des tranchées à raison de trois hommes par mètre carré. Avec les pluies et le grossissement du fleuve, le danger de voir les tranchées inondées est chaque jour plus grand... Les hommes de Dien Bien Phu auront le choix entre le massacre, la noyade et la reddition ». Les 15 000 hommes de la garnison furent tués ou blessés et faits prisonniers. La totalité des armes, munitions et matériels fut perdue. Elle représentait une valeur de 20 milliards de francs de l'époque soit, approximativement, 400 milliards de centimes actuels.

Avec la reddition de Dien Bien Phu, il apparut que la partie était définitivement perdue pour l'armée française au Tonkin. Seule une intervention américaine directe, immédiate, massive, pouvait sauver Hanoï. Pendant quelque temps, les militaires et les politiciens français, tel

Georges Bidault, s'efforcèrent d'entraîner Eisenhower, alors président, dans une aventure qui aurait pu se transformer en guerre nucléaire.

Les milieux dirigeants américains étaient divisés sur la question et, suivant les conseils de Churchill, ils renoncèrent finalement à intervenir directement. Ils préférèrent prendre la place des Français dans la moitié sud de l'ex-Indochine, au-dessous du 17^e parallèle, et installer des hommes à eux à Saïgon. On connaît la suite. Il ne restait plus aux dirigeants français qu'à se sortir du guépier indochinois. Une crise ministérielle — elles étaient fréquentes à l'époque — permit à la classe politique de confier à un homme de gauche qu'elle détestait, Mendès-France, le soin de mener à leur terme les négociations engagées à Genève et auxquelles participaient, outre la France et le Vietnam, l'U.R.S.S., la Chine, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis.

Dix semaines après la chute de Dien Bien Phu, le 20 juillet, l'armistice était signé sur les bords du Léman. Ainsi, la guerre commencée en 1946 s'était achevée dans un bain de sang, dans une cuvette du Haut-Tonkin.

Un gouvernement de gauche

La guerre d'Indochine, il faut le rappeler, a été entreprise par un gouvernement « tripartite » réunissant des ministres du Parti socialiste (S.F.I.O.), du Parti communiste (Thorez était vice-président du Conseil) et du M.R.P., mouvement démocrate-chrétien dont Lecaen fut le président.

Alors qu'un accord avait été signé avec Ho Chi Minh, en mars 1946, les hostilités commencèrent le 18 novembre suivant avec le terrible bombardement du port d'Haiphong par la flotte du moine-amiral Thierry d'Argenlieu, homme de confiance de De Gaulle (celui-ci, bien que retiré à la Boissière, suivait les opérations de près !); le bombardement fit 6 000 morts dans la population vietnamienne.

Au début, les communistes se montrèrent très discrets. Quand, à l'Assemblée nationale, le président du conseil, le socialiste Ramadier, demanda aux députés de manifester leur reconnaissance aux soldats qui combattaient en Indochine, Thorez et ses amis furent les premiers à applaudir.

Par la suite et jusqu'à ce que Ramadier les mette à la porte, à l'occasion de la grève Renault de mai 1947, les com-

munistes se livrèrent à une gymnastique rappelant curieusement celle qui, trente ans plus tard, constitue leur sport favori. Ainsi, en commission des Finances de l'Assemblée, ils votèrent les crédits militaires pour l'Indochine; en séance plénière, ils s'abstinrent, tandis que les ministres votèrent pour ! Les politiciens du P.S. et du M.R.P. eurent bien des occasions de s'indigner du double langage tenu par leurs compères du P.C., selon qu'ils se trouvaient au gouvernement ou à l'extérieur... Marchais, décidément, n'a rien inventé !

Chassés du gouvernement, les communistes s'employèrent à développer une vaste campagne contre la « sale guerre », organisant des grèves de dockers pour retarder l'embarquement du matériel militaire et des manifestations, notamment pour la libération d'Henri Martin, matelot communiste qui avait refusé de participer aux opérations. A ce moment-là, il faut le souligner, la « guerre froide » s'intensifiait entre l'Est et l'Ouest. Elle allait même devenir très brûlante et embraser la Corée.

Enfoncés jusqu'au cou

Tous les autres partis de la IV^e République se sont enfoncés jusqu'au cou dans les horreurs et les scandales de la guerre d'Indochine. Le M.R.P. démocrate-chrétien de Georges Bidault, le Parti socialiste S.F.I.O. de Guy Mollet et Gaston Defferre, avec le socialiste Marius Moutet, ministre de la « France d'Outre-mer », eurent des responsabilités écrasantes dans le déclenchement des hostilités. Et jusqu'à Dien Bien Phu, il se retrouvèrent dans une véritable « union sacrée » avec les politiciens centristes comme Pleven, Laniel, et de droite comme Pinay, président du conseil en 1952. En avril 1952, le socialiste Pineau, revenant d'une mission en Indochine trouvait les crédits militaires insuffisants ! De leur côté, les gaullistes du R.P.F., dans l'opposition, se livraient à une surenchère effrénée (Mitterrand, à l'époque, plusieurs fois ministre, appartenait à l'U.D.S.R., parti centriste et... jusqu'au-boutiste).

Tous ces politiciens ne cessèrent de mentir. Ainsi, le 13 mai 1947, le ministre M.R.P. de la Défense nationale, Coste-Floret déclarait : « Il n'y a plus de problème militaire en Indochine ». Et deux mois avant la chute de Dien Bien Phu, le ministre Pleven proclamait : « Mil-

litairement, il est incontestable que l'adversaire n'a pu jusqu'ici atteindre ses objectifs essentiels ».

Ses politiciens mentaient, et les journaux à leurs ordres mentaient également, en dissimulant et en niant les atrocités de la guerre, les massacres de la population civile, les tortures, les bombardements au napalm. Mais alors que le sang coulait, les trafiquants de tout poil s'en donnaient à cœur joie et de nombreux hommes politiques se trouvèrent compromis dans le scandale des « chèquards », vaste trafic de piastres couvert par les autorités.

Michelin, Giscard d'Estaing et compagnie...

Pour « justifier » la guerre, les politiciens parlaient de « respect de la parole donnée », de « devoir », de « défense de la liberté ». Or, il était évident que la guerre menée par l'armée française n'avait d'autres objectifs que maintenir sur place de solides intérêts capitalistes. C'est ainsi qu'en 1950, quatorze sociétés de plantations d'hévéas avaient réalisé plus de 4 milliards de bénéfices (soit près de 150 milliards de nos centimes). Michelin avait ses propres plantations. La Banque d'Indochine avait empoché 1,6 milliard de bénéfice en 1946, 2,3 milliards en 1947, 6,4 milliards en 1948, 9,4 milliards en 1949. Edmond Giscard d'Estaing, le père de l'autre, siégeait alors au conseil d'administration. Il faudrait évoquer aussi les mines d'étain et de wolfram du Tonkin, les phosphates, les charbonnages, etc., etc.

Au même moment, un mineur vietnamien gagnait 8 piastres par jour, ce qui signifiait qu'il devait travailler une semaine pour obtenir 1 kilo de beefsteak. Aux plantations d'hévéas, les salaires variaient entre 4 et 6 piastres par jour. La consommation de riz avait diminué de moitié depuis le début du siècle et la ration quotidienne d'un coolie n'était plus que de 350 grammes !

Le peuple vietnamien ne pouvait plus supporter cette misère et c'est pourquoi il plaça tous ses espoirs dans la lutte armée. Pour lui, la libération nationale signifiait également l'émancipation sociale. Mais le Vietminh (P.C. vietnamien) avait pour objectif de mettre en place son propre appareil d'Etat. Un pouvoir aussi féroce que celui des colonialistes.

Sébastien Basson

SUISSE : PAIX SUR ORDONNANCE ?

LES médecins sont bien placés pour faire connaître les conséquences des guerres. L'information, c'est l'arme que les « Physicians for Social Responsibility (P.S.R.) (1) veulent utiliser.

Historique

Les P.S.R. se sont constitués en association en 1961, à Boston (Etats-Unis). Cette association regroupe des médecins préoccupés, entre autres, par le développement des technologies nucléaires et les risques pour la santé qu'elles impliquent.

Au vu, notamment, de la situation internationale, les P.S.R. américains entament des contacts avec les médecins d'autres pays, de manière à susciter la création de groupes nationaux et de mettre sur pied une organisation internationale. C'est ainsi que des médecins suisses fondent une branche helvétique de l'association en 1981.

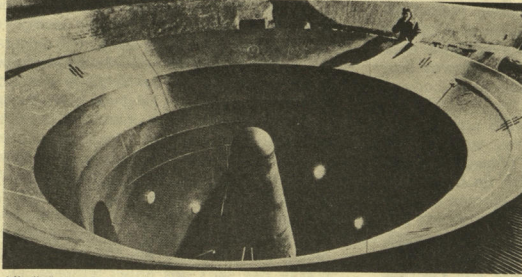
Lors de l'assemblée constitutive de l'association P.S.R.-Suisse, la majorité des participants soulignent que les membres doivent être particulièrement concernés par les risques pour la santé liés à l'utilisation civile et militaire de l'énergie nucléaire.

Les moyens d'action privilégiés consistent à recourir aux connaissances professionnelles des médecins pour soutenir les revendications avancées et faire passer l'information le plus largement possible.

« Une mégatonne sur Berne »

C'est le titre de la brochure publiée par la section Berne-Soleure des P.S.R.-Suisse. Hypothèse : une bombe thermonucléaire explose au-dessus du Palais fédéral de Berne ; puissance de la bombe : une mégatonne. Les deux cas, d'une explosion au sol et à l'altitude de 2 000 mètres, sont envisagés.

Après quelques considérations sur les effets physiques de l'explosion (chaleur, onde de choc, radiations directes, impulsions électro-magnétiques, retombées radioactives) et les effets des radiations sur les êtres vivants (doses importantes, ef-



Missile intercontinental prêt à partir.

fets génétiques, effets des faibles doses), les auteurs abordent l'étude des conséquences d'une guerre nucléaire. Obscurcissement de l'atmosphère durant plusieurs semaines, des-

truction de nombreux organismes vivants par les radiations, conséquences sociales et économiques. Le tableau n'est pas gai.

Puis, ils examinent plus en détail l'effet de l'explosion d'une bombe de 1 mégatonne à 2 000

un rayon de l'ordre de 18 km), 200 000 personnes seraient tuées, 80 000 blessées gravement. Dans cette région, sur les 4 700 lits d'hôpital disponibles, 1 400 seraient encore utilisables après l'explosion.

Enfin, l'examen des possibilités de traitements après une guerre nucléaire conduit les P.S.R. à affirmer que le corps médical serait dans l'impossibilité de donner les soins nécessaires.

Par cette brochure, et au moyen de matériel annexe, la discussion a pu être apportée au niveau des écoles ; dans de nombreuses classes bernoises, il a été possible d'organiser des discussions ou des expositions.

Informations recueillies dans *Le Rebrousse-poil* de mai 1984

(1) Médecins pour une responsabilité sociale.

A PROPOS DE LA CRISE : RÉSOLUTION DES SECTIONS EUROPÉENNES DE L'A.I.T.

DEPUIS la guerre, jamais le taux de chômage n'avait atteint un tel paroxysme, les patrons utilisent ce fait comme une épée à double tranchant afin d'attaquer les travailleurs. Ces mêmes patrons utilisent l'immense « armée de réserve », que constituent les chômeurs, pour menacer et intimider les ouvriers, tandis que parallèlement, ils liquident les infimes acquis que les partis politiques et les syndicats avaient « conquis » par le passé.

Face à ce qui se passe actuellement, la majorité de la classe ouvrière fait preuve de myopie en mettant toute sa confiance dans les vieux éléments réformistes, et en négligeant par là-même la mobilisation et le développement d'une organisation de masse indépendante. Il est aujourd'hui manifeste que les réformes menées en temps de prospérité sont évacuées en temps d'austérité. Désormais, les travailleurs s'installent dans l'idée que leurs salaires resteront inférieurs au taux de l'inflation ou à l'accroissement du coût de la vie. Cette attitude est imputable à l'absence d'esprit combatif, auquel se substitue une confiance désespérée dans des promesses illusoire. Les syndicats réformistes ne tentent même pas d'enrayer l'énorme production d'armements, financée par l'ensemble de la classe ouvrière.

Les travailleurs commencent cependant à perdre confiance dans les syndicats réformistes. Il est temps pour les travailleurs d'agir indépendamment et de lutter pour des causes que leurs « leaders » ignorent. Depuis des années, l'Etat s'est vendu en prétendant prendre en compte les intérêts de tous. Il n'a fait que rendre aux tra-

vailleurs, sous forme de « charité », cette même monnaie qu'il leur avait soustraite par le biais des impôts, car ce sont en effet les travailleurs qui payent la plupart des impôts que l'Etat collecte. L'Etat nous apparaît désormais sous son vrai jour ; à savoir, un instrument d'oppression dans les mains de la classe dirigeante.

Face à cette offensive de l'Etat, les syndicats réformistes ne nous sont d'aucun secours, dans la mesure où ceux-ci ambitionnent d'obtenir une partie du contrôle au sein de l'appareil d'Etat. Nous devons mobiliser rapidement la classe ouvrière afin qu'elle résiste à ceux qui attaquent ses intérêts. Il est urgent de réapprendre les leçons que seules les luttes sont capables de nous enseigner.

Au lieu de cela, les « leaders » réformistes nous enjoignent à la discipline et à l'obéissance. Ils s'emploient à saper notre volonté combative, en nous entraînant dans des semblants de grèves qui ne sont que des escarmouches, dénuées de sens, et que nous sommes assurés de perdre. Eux aussi veulent nous abuser, si vous désirez vous débarrasser d'un tigre apprivoisé-le. Tandis que les patrons nous attaquent, les leaders réformistes nous tendent des carottes. L'espoir de la semaine de 35 heures constitue l'une d'entre elles.

Cette mesure doit survenir évidemment rapidement, mais elle n'est acceptable que si elle n'entraîne pas une accélération des cadences, des licenciements, des pertes de créations d'emplois liés à l'introduction de nouvelles technologies, des diminutions de salaires, des partages d'emplois ou quelque autre combine du même acabit visant à nous abuser. Telles

sont les conditions pour que cette réduction d'horaire ne nous soit pas fatale. Afin que ces conditions soient respectées, il nous est nécessaire de contrôler davantage ce qui se passe sur notre lieu de travail, mais cela suppose que nous bâtissons une organisation de masse, seule capable de mettre à bas le pouvoir où qu'il s'exerce. La victoire des 35 heures ne peut être qu'une petite étape, le fondement du système capitaliste restera intact, et jamais celui-ci ne pourra garantir une vie acceptable pour tous. Notre finalité, à savoir la liberté, l'égalité et la solidarité ne peut se réaliser qu'avec le renversement de l'oppression économique et politique. Nous voulons établir une société basée sur la gestion directe dans tous les domaines, sur le fédéralisme et la cohabitation harmonieuse de la société avec la nature. L'A.I.T. est l'internationale anarcho-syndicaliste qui travaille à l'application de ses principes, qui sont par ailleurs pratiqués en son sein. Nous n'avons de place ni pour les chefs ni pour les moutons qui attendent d'être guidés.

L'anarcho-syndicalisme se présente comme l'alternative au capitalisme de l'Ouest et au capitalisme d'Etat de l'Est.

La résolution ci-dessus a été adoptée par le congrès des sections nord-européennes de l'A.I.T. qui s'est déroulé le 3 avril 1983 et auquel participaient les organisations suivantes : Mouvement d'action directe (Grande-Bretagne), Fédération syndicaliste norvégienne, Organisation anarcho-syndicaliste (Danemark), Union des travailleurs libres (Allemagne de l'Ouest), Fédération anarcho-syndicaliste (Suède).

D'après *Ideas and Action*

NOUVELLES DE GRÈCE

A l'occasion du XVII^e anniversaire du coup d'Etat fasciste qui établit de 1967 à 1974, un régime dictatorial en Grèce, le gouvernement socialiste, composé de membres du Parti socialiste hellénique (Pasok), annonçait deux nouvelles réformes allant dans le sens d'une « démocratisation » de la vie politique et quotidienne dans ce pays.

La première vise à détruire les dossiers policiers qui divisaient la population grecque en deux camps : « les bons et loyaux citoyens » et les « anarcho-communistes », et ce depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. La seconde intéresse la promulgation d'une loi, appelée à être votée par le Parlement, et destinée à abolir la pratique de la torture, ainsi qu'à sanctionner les tortionnaires.

Bien que l'opinion publique grecque accueille favorablement ces deux nouvelles déclarations, tout un chacun s'interroge sur leur possibilité de concrétisation, car il reste à savoir si celles-ci ne resteront pas au stade de vaines promesses, telles que le sont restées celles concernant l'abolition de la censure, la liberté d'expression, etc.

A l'heure de la domination par l'ordinateur et l'informatique, il semble insensé ou du moins plutôt naïf d'imaginer qu'en détruisant, le 6 mai 84, les archives policières qui contiennent les options idéologiques et les activités des opposants politiques au régime, les contrôles policiers quotidiens disparaîtront. Les microfiches et les ordinateurs ont d'ores et déjà créés l'espace nouveau et la méthodologie adéquate à toutes les formes de contrôle social et politique. Les 12 millions de dossiers policiers (soulignons que la population grecque s'élève à moins de 9 millions de personnes !) qui comme l'affirme le ministre de l'Intérieur au Parlement, il y

à quelques mois, sont en fait un héritage de l'ancien gouvernement de droite : « le nouveau parti démocrate ». Ceux-ci peuvent être aisément rassemblés dans un fichier pas plus grand qu'un simple réfrigérateur, ou encore être insérés dans la mémoire de quelques ordinateurs.

Quant à la promesse de la « suppression de toutes les tortures », celle-ci demeure de toutes celles émises par l'Etat jusqu'à présent, la plus irréalisable, et semble condamner à rester lettre-morte, quand on sait que depuis toujours et encore à l'heure actuelle, la torture est monnaie courante en Grèce. Les prisonniers avouent en général sous la torture et sous de violentes pressions, souffrent de tracasseries et nous connaissons également beaucoup d'exemples de victimes « politiques » (femmes anarchistes passées à tabac dans les locaux de la police).

Dans son rapport récent sur les pays dans lesquels la pratique de la torture existe, Amnesty international mentionne la Grèce. Nous sommes aujourd'hui confrontés à un phénomène paradoxal : alors que du personnel policier spécialisé est envoyé par l'Etat dans des écoles étrangères pour y apprendre les méthodes d'inquisition modernes (par exemple les Etats-Unis), des lois contre la torture sont parallèlement votées, ce qui constitue un alibi en or pour les autorités.

Ce n'est pas en votant simplement des lois, destinées sans l'ombre d'un doute à n'être pas appliquées par la justice étatique, que les passages à tabac, les tortures et autres mauvais traitements seront abolis. La surveillance et la violence policières demeurent à jamais les remparts de tous les Etats sur cette planète.

V.R.G. Initiative Athens communiqué par Tate Gallery

UNE COLLECTIVITÉ AGRAIRE EN ESPAGNE : BALLOBAR

A PRÈS le *pronunciamento* franquiste du 17 juillet 1936, les régions espagnoles dans lesquelles l'insurrection militaire avait échoué, vécurent une profonde révolution sociale, produit de près de soixante-dix ans de propagande et d'activité anarchistes. Les portes des prisons s'ouvrirent pour les détenus sociaux, les registres et les actes de propriété furent détruits, les églises brûlées ou converties à des usages profanes.

Dans les villes, les bleus de chauffe ouvriers détrônèrent les chapeaux et les cravates, symboles de la bourgeoisie ; les restaurants et les hôtels furent collectivisés par les anciens employés (1). En Catalogne, dans les entreprises collectivisées, le progrès était en marche, sans cesse des améliorations techniques surgissaient de l'émulation ouvrière tels les transports de Barcelone. Dans les campagnes du Levant, d'Aragon, de Castille... les terres arrachées aux fascistes et aux gros propriétaires étaient socialisées. Une vie nouvelle commençait pour tous ceux qui plaçaient la liberté et l'égalité comme fondement des relations humaines. Une réalité et un espoir que décrit avec passion et objectivité Gaston Leval dans son livre *Espagne libertaire* (2).

Pour donner un aperçu pratique de la collectivisation agricole réalisée en 1936, nous présentons ici des extraits d'une étude effectuée par Leval dans le village de Ballobar. Ce texte n'est pas tiré de l'ouvrage de Leval déjà cité (3), mais d'une brochure intitulée *Problèmes contemporains*, éditée conjointement par le Groupe humaniste libertaire et la librairie Publico en 1964.

Les luttes sociales et les inquiétudes révolutionnaires de Ballobar sont de longues dates. Sous la monarchie, la tendance libérale y triomphait régulièrement. Le républicanisme s'y fit jour vers 1907. Cette année-là, le peuple commença, d'accord avec les chefs locaux de l'opposition politique, à construire un Centre républicain, inauguré quatre ans plus tard, et qui est aujourd'hui le siège du Centre libertaire. Mais pendant ces quatre ans, un certain revirement s'était produit chez une partie des travailleurs. La Semaine tragique de Barcelone, qui finit par l'assassinat de Francisco Ferrer, montra que les tendances révolutionnaires des républicains étaient beaucoup moins énergiques dans la rue qu'à la tribune. Un groupe se détacha vers la gauche. Il arriva à l'anarchisme. La propagande de nos idées commença. Elle eut pour principal résultat, en 1917, la fondation d'un syndicat qui adhéra à la Confédération nationale du travail.

La répression, qui pendant que le général Martínez Anido trônait à Barcelone, déferla sur l'Espagne, atteignit Ballobar et ferma son syndicat, qui comptait quatre ans d'existence. Bon nombre de militants durent s'enfuir et vivre en France, ou ailleurs, pendant plusieurs années. Ce n'est qu'en 1931 que les travailleurs purent se regrouper. La deuxième République venait d'être proclamée. Les humbles mirent quelque espoir dans les libertés promises. Ils furent cruellement déçus. La même année, le syndicat fut à nouveau fermé. On ne put le rouvrir qu'après juillet 1936, quand le fascisme, d'un côté, et la révolution, de l'autre, effacèrent virtuellement le régime républicain.

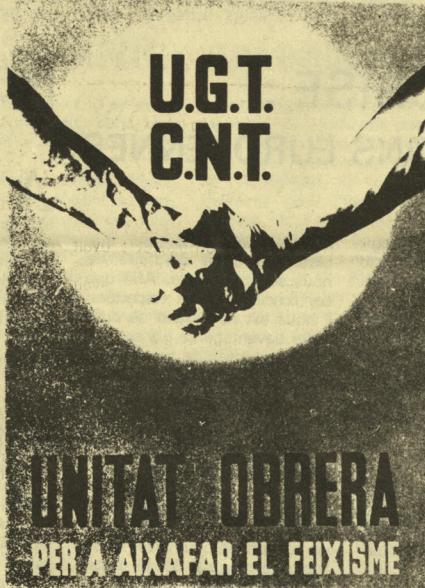
Les années 1920

Pendant ce temps, ceux des libertaires qui étaient restés avaient continué plus ou moins clandestinement leur propagande. Comme dans d'autres villages des alentours, qui se trouvaient dans la même situation, un centre culturel fut formé. On y lisait surtout des livres révolutionnaires. On le transformait aussi en un organisme de combat, en un syndicat déguisé, qui avait ses registres et trois cent dix adhérents, tous cotisants.

L'esprit non conformiste de Ballobar ne s'en tenait pas là. La misère régnait sur l'ensemble de la population. La meilleure moitié de la terre appartenait au comte Placide de La Cierva y Nuevo, qui l'avait escroquée à la municipalité. D'après ses privilèges historiques, le comte avait le droit de pâturer sur cette terre, mais, par la falsification des documents et par des pots-de-vin, il en devint le maître absolu. Quarante propriétaires environ possédaient le quart de la superficie ; un certain nombre, de 15 à 20 hectares

chacun. Les trois quarts du peuple n'en avaient que le huitième. Il fallait travailler pour le profit des riches ou comme colon sur de petites étendues louées par le comte. Cela ne pouvait durer éternellement, puisqu'on avait de la décision et de la dignité. En 1922, la population pauvre de Ballobar s'empara des terres du comte La Cierva, qui dans l'ensemble n'avaient jusqu'alors, servi qu'au pâturage des troupeaux, et se mit à les labourer. La garde civile se rangea, comme toujours du côté du plus fort, mais le peuple en appela aux tribunaux de Saragosse, accusant La Cierva d'être légalement un faux propriétaire. Les juges donnèrent raison au peuple ; mais le Tribunal suprême de Madrid la donna au comte, qui conserva ses terres.

Il ne put pas, cependant, en jouir beaucoup. Le peuple continuait à les travailler. Il élevait des troupeaux qui paissaient en commun. Il récoltait. Cela n'allait pas sans des luttes terribles. La garde civile ramassait les troupeaux qu'elle faisait revenir au village, arrêtait en masse les hommes et les femmes obstinés à vivre ; des familles entières furent enfermées jusqu'à cinquante fois dans la prison de Huesca et de Fraga. Les paysans ne cédèrent pas et, en 1927, le



« Unité ouvrière pour écraser le fascisme. »

comte, vaincu, vendit ses terres à l'Etat, qui les vendit aux paysans avec facilités de paiement. Mais ceux-ci ne payèrent pas et la révolution les surprit en conflit judiciaire avec l'autorité.

La révolution sociale

Ce qui trancha tout. On commença par ramasser, sous la responsabilité du Comité antifasciste, les récoltes des grands propriétaires, premier pas sur la voie du socialisme, dans presque tous les villages. Puis on ouvrit une inscription volontaire pour constituer la Collectivité. Sur 435 familles, le groupe initial en compta rapidement 180. En mai 1937, il ne restait que cinquante-cinq « individualistes », et encore presque tous voulaient rentrer à la Collectivité dont ils s'étaient retirés. Mais on avait résolu de ne pas les admettre avant un an... C'est ce qui maintenant les en tient éloignés.

Ces individualistes repentis ne sont pas en désaccord avec l'œuvre de nos camarades. Ils apportent même leur aide volontaire aux travaux communs et remettent aux magasins municipaux les produits de leur terre, produits qu'ils ne prétendent pas négocier pour leur compte.

La Collectivité de Ballobar n'a pas non plus de statuts ni de règlements. Tout le monde est d'accord sur ce qui est fondamental : travailler en commun, jouir en commun des produits du travail, s'entraider autant qu'il est nécessaire pour le bonheur de tous et de chacun. On prend toutes les résolutions concernant la vie sociale dans les assemblées qui ont lieu chaque semaine, soit sur la place publique, soit au centre culturel libertaire. Les individualistes ont le droit d'y prendre part autant que les collectivistes. Le vil-

lage entier trace le chemin à suivre, parce que la Collectivité s'occupe, pour le bien de tous, de beaucoup de problèmes qui dépassent son cadre.

Socialisation du commerce

Le commerce fut socialisé trois mois après la révolution. La force des choses y poussa. Les prix montaient, la spéculation menaçait tout. On ramassa toutes les marchandises et on les mit dans une coopérative municipale divisée en trois sections : comestibles, tissus, huile et vin. L'huile, le vin, le sucre et la viande sont soumis au rationnement. Tout le reste se consomme librement. On s'en remet à la conscience de chacun. L'examen des livrets de consommation, dans lesquels figurent les vêtements, prouve que jusqu'à présent la conscience n'a pas été un vain mot. Les marchandises prises par un ménage du 14 au 28 avril valent exactement 11 pesetas 75 centimes, y compris le sucre. Disons que chaque famille obtient ses légumes sur un lopin de terre qu'elle travaille le dimanche et où elle sème et plante, dans les proportions qu'il lui plaît, ce qu'elle préfère.

On enregistre les dépenses de chacun et la valeur de ce qu'il apporte. Comme il n'y avait pas de greniers assez grands pour contenir toute la récolte, chaque famille garda son blé ; elle le donne à mesure qu'on en a besoin pour la consommation locale ou pour la vente à l'extérieur. Cette pratique n'implique pas un équilibre forcé entre production d'hier et consommation d'aujourd'hui. Tous ont un égal accès aux vivres, et les mêmes limites. Des familles qui n'avaient pas de terre et qui n'ont rien apporté ont exactement le même droit que les autres à demander et à recevoir, d'après les réserves communes.

Les services sociaux

Tous les efforts sont concentrés sur l'agriculture. La construction de maisons est reléguée à plus tard. Mais cinq maçons sont occupés aux réparations. Auparavant, il fallait, pour réparer une demeure, construire un mur ou une chambre, passer par tout un appareil bureaucratique, faire des dépenses de papier timbré et attendre pendant des semaines et des mois l'autorisation officielle. La Collectivité agit plus promptement. Elle envoie simplement ses maçons où leur travail est nécessaire. Les entraves de l'Etat ont disparu. Elles n'ont plus du reste de justification théorique. Personne n'a d'intérêt à construire avec de mauvais matériaux. Personne n'est indifférent à l'esthétique du village. Il n'y a plus de division entre la population et l'autorité. C'est la population qui fait les choses par elle-même, et pour elle-même. (...)

Le médecin et le pharmacien n'ont pas voulu entrer dans la Collectivité. Ils ont adhéré à l'U.G.T. (4), et contrairement au médecin d'Alcoléa, qui en fait aussi partie, ils obéissent aux mots d'ordre lancés par cette organisation. Ils reçoivent malgré tout ce qu'il leur faut pour vivre, et ils obtiendraient, s'ils étaient solidaires du peuple, tous les éléments de culture et de travail. (...)

Les paysans libertaires de Ballobar savent, tout autant que ceux du reste de l'Aragon, la valeur de la culture intellectuelle. Ils ont installé des bibliothèques publiques. Mais l'école aussi les préoccupe. Sur un maître et trois maîtresses, il ne restait qu'une maîtresse. Les autres étaient et se trouvent dans le territoire occupé par les fascistes. On a fait venir deux maîtres de Barcelone, et on leur donne toutes facilités pour se procurer ce qu'il faut pour l'accomplissement de leur tâche. Un auxiliaire choisi parmi les jeunes gens les plus instruits du village les aide, et tous les enfants, sans exception, vont à l'école, où ils reçoivent obligatoirement l'instruction jusqu'à quatorze ans. C'est énorme : en Espagne, cela ne s'était jamais vu.

Gaston Leval, mai 1937

(1) Pour s'en convaincre, il suffit de lire *Hommage à la Catalogne* de George Orwell, qui était, à l'époque de la révolution espagnole, sympathisant du P.O.U.M.

(2) *Espagne libertaire* de Gaston Leval, réédité par le secrétariat d'Histoire et d'Édition de la Fédération anarchiste, en vente à la librairie du Monde libertaire, 60 F.

(3) Mais oui, on insiste ! Mais comment ne pas insister alors qu'il s'agit d'un des livres fondamentaux sur l'œuvre constructive des anarchistes !

(4) Union générale des travailleurs, d'inspiration socialiste et réformiste. Dans de nombreux villages, il existait de fait une unité d'action C.N.T./U.G.T. pour construire une société sans classes.

PROGRAMMES DE RADIO-LIBERTAIRE

• Jeudi 17 mai :

- « Du coin des marmites » (12 h) : la cuisine...
- « La Mémoire des sons » (14 h) : deux heures de musique classique avec Schumann.
- « La Vie d'artiste » (16 h) : avec Bernard Haillant et J. Vaçca.
- « Si vis pacem » (18 h) : chroniques de l'Union pacifiste de France, avec Olga Forest.
- « Chroniques syndicales » (19 h) : comme tous les mois 3 heures, avec l'actualité de la semaine, et un dossier.

• Vendredi 18 mai :

- « La Bourse et la vie » (10 h) : avec l'A.F.U.T.T. et la télé-matique.
- « Anar-chroniques » (13 h) : petites annonces au 262.90.51.
- « De bouches à orverts » (16 h) : avec Sophie Marie.
- « Radio-Esperanto » (19 h)
- « L'Invité quotidien » (20 h) : Yves Jouffa (président de la Ligue des droits de l'homme) présente sa mission en Algérie.
- « Contact » (22 h) : un enfant pourquoi faire ?

• Samedi 19 mai :

- « Mon quartier, mon village » (9 h)
- « Chroniques syndicales » (12 h)
- « Am'Sud » (14 h) : l'actualité de l'Amérique latine et le groupe Nolasco-Arratia.
- « Rock en stock » (18 h) : l'association V.E.C.U.
- « Prisons » (20 h) : Lilly Forestier et les spectacles en prisons.
- « Blues en liberté » (22 h)

• Dimanche 20 mai :

- « Ici Dieu, à vous Paris » (10 h) : actualité divine et publicitaire débile.

• Mille et une pensées libertaires » (14 h) : nouvelle émission.

- « Paris Banlieue blues » (15 h 30) : homosexualité et révolution.
- « Grand-Angle » (17 h) : à propos du film *Le Pas*, quel avenir pour les prostitués ?

• Lundi 21 mai :

- « De la lyre aux délires » (10 h) : spécial Panaït Istrati.
- « Idées noires » (14 h) : musiques « black ».
- « Le Père Mele » (17 h) : Serge Livrozet à batons rompus.
- « Près du radiateur » (18 h) : c'est là que l'on écoute les lycéens libertaires.
- « Radio-Libertaria » (19 h) : l'agenda, la revue de presse, et à partir de 22 h, en castillan.

• Mardi 22 mai :

- « La Mémoire sociale » (10 h) : les années 20 en France et en Europe.
- « L'Invité quotidien » (20 h) : la surprise !
- « Contre-Champs » (22 h) : spécial festival de Cannes.

• Mercredi 23 mai :

- « Le Bal des Affreux » (10 h 30) : toujours la chanson française.
- « By Jove » (12 h) : Bandes dessinées et science fiction.
- « A bâtons rompus » (15 h)
- « Tam-Tam » (18 h) : actualité du front antimilitariste.
- « Allo maman bobo » (19 h) : les vaccins anti-rougeole et anti-rubéole.
- « Cérémonie 1984 » (22 h) : montage autour et sur la religion.

RADIO

NOUVELLE ÉMISSION SUR R.-L.

PEUT-on parler d'une homogénéité culturelle, économique, linguistique et géopolitique du monde arabe ?

Nous vous présenterons, au cours d'une émission bi-mensuelle intitulée : « Le Monde arabe : Mille et une pensées libertaires », une réflexion sur ces réalités afin de mieux connaître les bouleversements qui se produisent actuellement dans le monde.

Ce que nous entendons par « Monde arabe » : tous ceux et toutes celles qui, à travers leurs diversités culturelles, vivent dans cette région. Cette émission, animée par un groupe de sensibilité libertaire, vous fera partager des informations et des analyses sur l'actualité et l'histoire des pays arabes. Dans la mesure du possible, nous souhaitons élargir l'émission au plus grand nombre d'auditeurs concernés par le sujet. Nous tenterons d'inviter une ou plusieurs personnes pour débattre du thème abordé. Dès le 20 mai, de 14 h à 15 h 30, nous vous donnons rendez-vous.

Le Monde arabe...

THÉÂTRE DES CINQ-DIAMANDS

THÉOPHILE, vous connaissez ? Et Daniel Vachée ? L'un comme l'autre ne sont plus à présenter, tant aux auditeurs de Radio-Libertaire qu'à ceux qui s'intéressent à la poésie et à la chanson de sensibilité libertaire.

Théophile, ce sont des mots, des images et des idées qui se suivent, s'enfilent, font demi-tour, se heurtent, se prennent les pieds dans les rêts de la bonne conscience (ou de la bonne connerie), dévoilée et dénoncée.

Daniel Vachée ? C'est la porte de Clignancourt, c'est les H.L.M. et leur tristesse ; c'est le loubard, épris de tendresse, qui crie son blues et son ironie, simplement, à mi-chemin entre Brassens, « La Butte rouge » et la vie de tous les jours.

Tous ceux qui veulent s'en mettre plein les oreilles, plein la tête, plein le cœur, sachez-le et dites-le : Daniel Vachée et Théophile seront sur la scène du théâtre des Cinq-Diamants, 10, rue des Cinq-Diamants, Paris 13^e, du 14 au 19 mai, à partir de 20 h 30. Pour tout renseignement : C.R.A.C., 111, route de Boissise, 77350 Le Mée-sur-Seine, tél. 439.36.59.

Sur la même scène, du 21 au 26 mai, Théophile sera toujours là, mais en compagnie de la belle et bonne Danièle Borano. Pour les amateurs d'humour, de rock, de fantaisie et de... provocation !

Serge Pieters

EXPOSITION

AU printemps dernier, un groupe d'artistes plasticiens avait envahi une ancienne usine de fabrication de parapluies, à Fontenay-sous-Bois, et y avait présenté leurs œuvres en les intégrant au lieu. Cela avait donné une des expositions les plus intéressantes de l'année ; les installations n'étant pas utilisées comme une fin en soi, mais intégrées à un lieu.

Du 18 mai au 17 juin, une partie de ces artistes, à laquelle se sont joints d'autres créateurs (14 en tout), va récidiver, en envahissant un ancien lavoir industriel, pour lui donner une autre vie à travers un questionnement sur des thèmes qui dérangent : le sexe, la mort, le génocide, l'intolérance, le fascisme. La plupart des artistes, étant des habitués de la remise en question à partir de leurs créations, il sera intéressant d'aller voir ce qu'il se passe au Lavoir de la Goutte d'Or, 180, rue de la Goutte d'Or, à Aubervilliers.

Servin

« AURORE OU LA GÉNÉRATION PERDUE »

NOTE DE LECTURE

De Bernard Thomas

IL est difficile de décrire ce roman ! Trois aspects constamment présents — la métaphysique, la poésie et le regard sur l'Histoire — s'entrelacent au long des chapitres et confèrent au livre une envergure tout à fait exceptionnelle.

Aurore ou la génération perdue (1), c'est l'histoire de ceux qui ont eu vingt ans lors de la guerre d'Algérie, qui ont connu Prague, la grande explosion de 68, ses traînées de révoltes, d'espoirs, de déceptions, de désillusions. C'est l'amour entre des êtres réunis, puis déchirés par les événements. C'est aussi un regard sur le monde, l'univers, l'existence et le sens que l'on donne à sa vie. Bernard Thomas y répondra par trois fuites.

Henri Péqueu, le père d'Aurore, s'exile dans le délire prophétique. Il promène son exubérance métaphysique dans les rues de Versailles. Amoureux de Campanella, épris de mythologie grecque, et surtout de Phaéton, il marquera à jamais Laurent et Aurore.

Laurent, l'astronome, fuit toujours plus loin vers d'autres constellations, espérant un jour arriver aux confins de l'univers, découvrir les origines du monde ; mais au fur et à mesure de ses observations, les frontières reculent, l'étourdissent, le débousolent.

Aurore, enfin, secrète et fragile, se cogne sans arrêt à la vie. Son existence même lui fait mal. Elle fuira dans la mort, une mort voulue, calculée, sur mesure.

Et puis, il y a les autres : Dogrou, le révolutionnaire aux combats douteux ; Rieupeysat, le poète mort en Algérie pour une cause qui n'était pas la sienne ; Mohand, l'Algérien déraciné, traqué ; Joëlle, la terroriste en herbe. On s'attache aisément à ces personnages ; on vibre à leurs espérances, on se fonde dans leurs amertumes et quand Aurore meurt, on a le triste sentiment de l'avoir abandonnée à un combat pour lequel elle n'était pas de taille.

Mais si le roman s'achève sur une note tragique, il n'en est pas moins éclatant d'un appel à l'espoir, à la révolte. Aurore, c'est la génération perdue, celles qui la suivent ont encore des choses à découvrir, à inventer, à vivre.

Une dernière remarque enfin : Thomas jongle d'une facilité exquise avec les mots. On se délecte des tournures de phrases, de leur poésie, de leur sonorité. Alors, avis aux amateurs de la langue française de qualité.

Martine
Liaison Bas-Rhin

(1) Ed. Balland, en vente à la librairie du Monde libertaire, 85 F.

« UN ÉCLAT DE GRISOU ENTRE LES DENTS » : LOUIS ARTI

CHANSONS

TOUT commence par une démarche pas ordinaire ; un corps trapu qui danse et sautille d'une sorte de fierté, d'honneur et de respect, mais aussi de force, de celle qui arpente les couloirs, les galeries et qui remonte l'ascenseur des cordes vocales, les souvenirs plein la lampe, porte à porte entre les pays des paquebots musclés de couleurs, d'haleines, de vivants. Deux corps se frottent, l'amour ! Et puis, plus rien, qu'un silence mesuré au décimètre des absences.

Louis Arti n'oublie rien et surtout pas de vivre, à coups

de mots dans l'ossuaire des maquillages sociaux, sans jamais se soumettre ou se résigner. Sa voix : un éclat de grisou entre les dents, pour mettre demain en alerte, en donnant des tempêtes aux voiles du mât, et le verbe ne serait-il pas en sursis dans nos cerveaux pour changer/choisir le parcours ? « Le blues du chien », un poème de Jean Vodaine, auteur-éditeur de Metz (« Paxigraphie », « Jean Rivière », « La Revue de poèmes-affiches », « Dire », etc.), ou « Le pont Mirabeau » d'Apollinaire. Deux poètes caractérisés par leur origines multipistes. Les six au-

tres titres et toutes les musiques sont signés et chantés, à l'arraché, par Louis Arti. « La Rage et l'Idiot », très fort ! « La montagne est naine », une géographie cosmique ; « La Vie, ça s'baïse », du bon venin pour ne pas finir en platitude. Le disque (1) ne vous donnera pas envie de dormir ! Mais il faut voir Arti sur scène, c'est un volcan !

Au « guidon » de votre auto/méto, dirigez vos pas jusqu'à Villejuif, une soirée exceptionnelle à la salle Romain-Rolland, le 24 mai, à 20 h 30, avec six musiciens et pas des moindres.

René Pic

(1) Disque Epic, C.B.S., 14-025900.20.

LA CHANSON D'UN GARS

BRUNO Daraquy, plus besoin de le présenter aux lecteurs du *Monde libertaire*, interprétera Gaston Couté :

• les 18 et 19 mai, à 21 h, au Point-d'Orgue, place de

l'Abbaye-aux-Dames, Saintes (17) ;

• le 24 mai, en première partie de Marc Ogeret, à Brantôme (24) ;

• le 26 mai, à Saint-Michel-de-Double (près de Mussidan).

BUDGET 85 :

ET VIVE LE LIBÉRALISME !

DELORS n'aime pas les critiques. Surtout « au moment où les experts américains décrètent des bons points à la France et alors qu'une partie de la droite commence à mettre la pédale douce dans les critiques ». Les experts américains donnent des bons points ! La droite baisse le ton de ses critiques ! Delors se rend-il compte de ce qu'il dit ?

Cela fait un bout de temps que le gouvernement américain joue au professeur, malgré ses 200 milliards de dollars de déficit budgétaire. Déjà à la conférence de Williamsburg (cf. *Le Monde libertaire* du 7 juillet 1983), l'administration américaine considérait que les taux de change élevés ne faisaient que refléter une situation économique et que leur stabilité dépendait de la coordination des politiques des pays industriels. En d'autres termes : la reprise mondiale ne sera possible que si les pays européens alignent leur politique sur celle des Etats-Unis. Voilà qui est fait.

L'alignement économique

Cet alignement était déjà effectif pour les autres pays européens. C'était déjà évident lors du sommet d'Athènes au sujet duquel nous avons pu dire que s'y est révélée « la position de chaque pays membre de la C.E.E. par rapport à l'impérialisme américain, qui est le principal gagnant de l'échec du sommet » (*Le Monde libertaire*, 5 janvier 1984).

En voulant imposer un modèle économique fondé sur la liberté des échanges commerciaux — modèle qui cache un protectionnisme effréné de la part des Etats-Unis — ces derniers veulent en fait assurer le libre accès des produits américains sur le marché européen.

On peut dire qu'avec le budget de l'exercice 85, la France, à son tour, rentre dans le rang. Elle rentre dans le rang en ce sens que la solution proposée et les méthodes envisagées pour sortir de la crise ressortissent aux méthodes traditionnelles du capitalisme. Guy Claisse dans *Le Matin* du 7 mai le dit fort bien : « Le peu que l'on sache pour l'instant des projets du tandem Mauroy-Delors pour le budget de 1985 confirme l'alignement progressif de la méthode française sur les traitements pratiqués ces dernières années dans les pays industrialisés comparables, comme l'Allemagne fédérale, la Grande-Bretagne ou les Etats-Unis ».

L'assainissement des finances publiques (elles n'étaient donc pas saines ?), la réorganisation de l'appareil productif perdent donc, pour ceux qui se faisaient encore des illusions, leur aspect de réaménagement de l'Etat et de l'économie capitaliste en vue d'une gestion social-démocrate du système, pour ne devenir qu'une vulgaire gestion libérale dans laquelle la classe ouvrière joue le rôle du mouton à tondre, sans même que soient mises les formes habituelles du système social-démocrate.

Guy Claisse le dit très clairement, dans le même numéro du *Matin* : « (...) l'esquisse de débudgétisation tracée par le gouvernement (est) ressentie dans une partie de la gauche comme une revanche du libéralisme économique sur les thèses défendues de toute éternité par la gauche socialiste. En réduisant si peu que ce soit les moyens d'intervention de l'Etat, on diminue inévitablement sa capacité de corriger les retombées inégalitaires de la crise ».

Les objectifs

Les objectifs de la politique de Delors tournent autour de « trois exigences incontournables » : « baisse de l'inflation, maintien du pouvoir d'achat du franc, recherche acharnée de la compétitivité ».

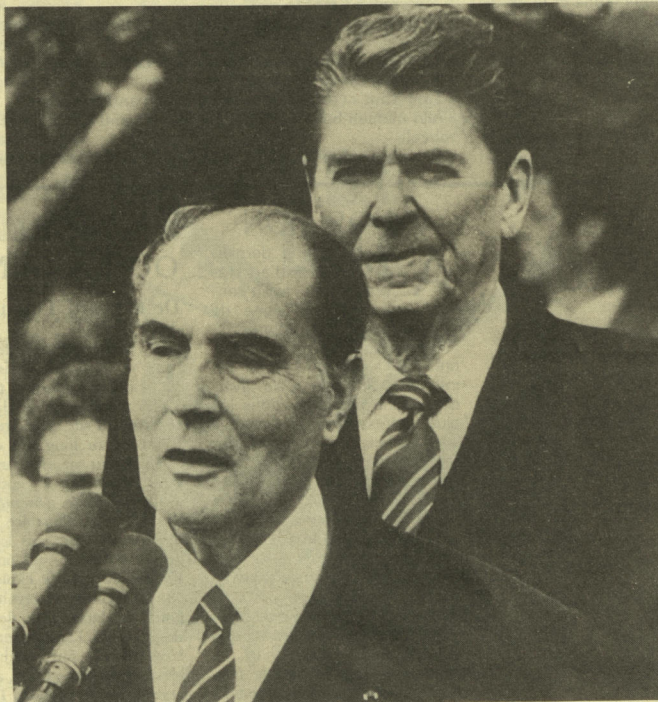
Pour cela, Delors entend réduire les prélèvements obligatoires (impôts et coti-

sations sociales). Autrement dit c'est la rigueur appliquée à l'Etat lui-même : diminution des effectifs des fonctionnaires, réduction des dépenses de fonctionnement, diminution des autorisations de programme (projets nouveaux d'investissement), tout cela correspondant à une amputation des dépenses publiques de 75 milliards.

Une telle politique, consistant à diminuer les impôts pour relancer l'initiative privée a un nom : cela s'appelle la politique de l'offre. Elle a des précurseurs : Thatcher et Reagan. *Le Monde libertaire* a déjà eu l'occasion d'analyser les conséquences d'une telle politique : « Une des théories de Reagan est qu'il faut réduire les impôts pour que la population aisée puisse économiser pour investir dans les secteurs productifs. Les diminutions de recettes fiscales seront compensées par la suppression de programmes sociaux,

avait été compensée par un énorme déficit budgétaire, dû à l'émission de bons du trésor, en particulier. En France, la diminution des prélèvements obligatoires s'accompagnera simplement d'une diminution du rôle de l'Etat dans l'économie, avec une réduction des dépenses et des recettes en conséquence. Aux Etats-Unis, Reagan avait imposé une réduction impitoyable des budgets sociaux, qui semble plus difficile à réaliser en France.

Il y a enfin une autre petite différence avec la situation aux Etats-Unis. En France, près des deux tiers des prélèvements obligatoires sont constitués par ce que l'on appelle des revenus de transfert, c'est-à-dire que ce sont des sommes destinées à être redistribuées pour compenser les inégalités les plus flagrantes. Aux Etats-Unis, au contraire, la proportion du total des prélèvements qui sert à la redistribution,



Vous avez dit : « Alignement ! » ? (MM. Reagan et Mitterrand).

aux ménages, sous forme d'allocations, d'aides diverses, est beaucoup plus faible. Les ménages américains paient l'éducation, la santé, etc. Il en résulte que la proportion du total des prélèvements obligatoires qui sert à l'Etat en tant qu'appareil est en France beaucoup plus faible. Le corollaire est que diminuer les prélèvements obligatoires équivaut à réduire la possibilité pour l'Etat d'intervenir pour réduire les inégalités dans la société, ce qui était jusqu'alors préconisée par la droite la plus conservatrice.

Cet aspect de la question a été également traité dans le *M.L.* (5 avril 1984) : « Les chômeurs qui constituent une armée industrielle de réserve n'ont plus, comme il y a un siècle, pour seule fonction de maintenir la concurrence sur le marché du travail, mais permettent aussi une certaine régularisation de la consommation des biens et services produits par l'économie : car si les chômeurs conservent un certain pouvoir d'achat, ils restent des consommateurs. La consommation des chômeurs permet de maintenir la production — donc les profits — à un certain niveau ».

Les conséquences

Pratiquement, la mise en application en France d'une politique de l'offre à la Reagan, même aménagée, risque de poser quelques problèmes. En effet, la France ne peut pas se permettre d'accroître son déficit budgétaire dans des proportions semblables à celles des Etats-Unis. Là-bas, la baisse des revenus fiscaux de l'Etat

niveau d'affrontement au sein des institutions de gestion des fonds sociaux constitue une indication fidèle de l'état du rapport de force entre patronat et classe ouvrière ».

La nouvelle politique de la gauche constitue donc un véritable « tournant historique ». Car on voit mal comment le gouvernement pourra mener une politique sans aller jusqu'au bout, c'est-à-dire sans ponctionner encore et davantage les programmes sociaux, les sommes affectées à la redistribution, les allocations de chômage, les indemnités de maladie, etc.

Ce n'est pas un hasard si le Conseil économique et social européen note dans un rapport que « La France est engagée dans un processus d'assainissement en profondeur et l'on voit finalement percer le bout du tunnel ». Cet organisme, qui n'avait jamais caché son aversion pour le gouvernement de la gauche, se félicite du « rattachement de la France aux options choisies par la presque totalité de ses partenaires ». « Pour la première fois peut-être depuis la Libération », lit-on encore, « la France est en train de gagner son combat le plus difficile : briser l'indexation des salaires sur les prix. » M. Gattaz, président du C.N.P.F., disait le 18 octobre 83, au forum de *L'Expansion* : « il faut baisser le pouvoir d'achat ». Et comme pour lui répondre, Delors, en écho, disait le lendemain, lors du débat budgétaire de 1984 : « Pourquoi les petits Français y échapperaient-ils ? ».

Le changement !

La période des « tests » est terminée. Un changement qualitatif a eu lieu. Le gouvernement sait maintenant qu'il peut pratiquement tout faire passer. La manifestation des sidérurgistes l'a suffisamment montré. Les interviews des sidérurgistes lors de la manif du 13 avril, réalisées par *Radio-Libertaire*, ont amplement montré l'écoeurement et le manque de perspectives des travailleurs.

La gauche est en train de réussir. Elle est en train de réussir la politique du grand patronat avec les méthodes de la droite. Je ne voudrais pas être à la place de Chêrèque dans un an.

Si la question peut se poser pour tous les serveurs actuels de l'Etat, celle-ci prend tout son sens avec Delors : permet-il encore de socialisme, situe-t-il son discours dans une perspective de changement de société ? Autrement dit ne serait-ce que dans les discours, les diverses fractions de gauche au pouvoir actuellement ont-elles un programme pour une société plus juste où les rapports de production auront changé, où l'homme ne serait plus exploité par l'homme ? Nous ne pouvons ici que brièvement constater que la majorité gouvernementale ne désire que conserver l'état des choses, le capitalisme « libre » étant même pour certains garant de la liberté de tous...

Dire, avant le 10 mai 1981, que l'Etat français était réactionnaire parce que c'était la bourgeoisie qui le dirigeait, revient à dire que, depuis l'avènement de Mitterrand à l'Elysée, le « socialisme à la française » a résolu tous les problèmes, ce qui revient à entretenir les illusions sur la nature de l'Etat.

Pour nous, anarchistes, l'Etat n'est pas un instrument neutre dont les travailleurs pourraient se servir pour faire mieux aller les choses. Tout changement social réel, pour une société sans classes ni Etat, ne peut passer que par l'expropriation des capitalistes, par un changement fondamental des rapports de production. Contre le capitalisme d'Etat et le libéralisme économique, il existe autre chose : l'anarchisme.

Raoul Boullard